Rapport d'activité 2025

SOMMAIRE

CHIFFRES-CLÉS ET DONNÉES D'ACTIVITÉS 2025

Les patients et les personnes accompagnées

Innovations thérapeutiques et dispositifs cliniques

28 La réalité virtuelle, une solution innovante en santé mentale pour lutter contre les addictions
29 Repérage précoce - intervention brève pour la prise en charge des conduites à risques liées à la consommation d'alcool et de tabac
29 Préparation du plan de prévention partagé
30 Sensibilisation des patients à la prise en charge de la douleur

Expérience patient et écoute active

30 L'expérience patient au profit de patients hospitalisés en courts-séjours : focus sur les réunions soignants-soignés
31 HJJA- ELIPS - Une affiche co-construite avec les jeunes patients : quand le partenariat devient une réalité
31 Évaluation de la satisfaction patient en ambulatoire

Dispositifs innovants et organisation territoriale

32 Déploiement du dispositif DIMSAR
32 Déploiement du dispositif EMOT

Organisation de la filière et projet infanto-juvéniles

33 Mise en place des filières d'âges en psychiatrie infanto-juvénile à partir de septembre 2025
34 Rencontres avec l'Éducation Nationale : un partenariat renforcé
34 Hospitalisations partielles du pôle PIJD
34 Fermeture de la filière Troubles des Conduites Alimentaires
34 Suivi des projets MNEA : Mesures Nouvelles Enfants Adolescents

Accessibilité culturelle et inclusion

36 La bibliothèque des patients de l'EPSM 71, la première en milieu hospitalier à être partenaire de l'association Valentin Haüy

Activités et médiations thérapeutiques

36 Introduction aux activités et médiations thérapeutiques
37 Favoriser les soins à médiation en services d'admissions courts-séjours
37 L'hôpital de jour myosotis lauréat au concours de l'Éducation Nationale
38 Unité Bécarre : après-midi multi-sports
38 Un atelier graff au pôle Prisme

Les professionnels

Des professionnels experts de leur domaine

42 Sélection et présentation d'un poster au 17ème congrès français de psychiatrie
42 Naissance du réseau prism – prévention du risque infectieux en santé mentale

Ressources scientifiques et documentaires

43 Projet de recherche en psychiatrie et santé mentale ou bien projet de recherche sur la consommation de benzodiazépines chez les personnes âgées de 65 ans et plus
43 Une journée d'échanges à l'EPSM 71 avec l'observatoire régional de santé

Intégration et renforcement des équipes

44 Le centre de documentation
44 Tutorat
44 Pérennisation par l'ars du deuxième poste infirmier de l'équipe mobile géronto-psychiatrie (EMGP)
45 Renforcement des effectifs IPA sur le pôle ambulatoire

Événements structurants et dynamiques collectives

45 Le trouble de la personnalité borderline (TPB) au cœur des échanges
46 Formation qualité de vie au travail des cadres au sein du pôle prisme
46 Organisation d'une journée de pôle PPSA : bilan et perspectives
47 Journée institutionnelle du pôle PPIJD - retours positifs et perspectives
47 Première journée du pôle de géronto-psychiatrie
48 Focus sur l'encadrement du PGP : solidarité et continuité en 2025
48 Temps forts à l'EHPAD « les Blés d'Or »
48 Renforcement de la coordination avec les EHPAD conventionnés
49 Analyse des pratiques professionnelles et supervision

Événementiel

49 Les colloques
50 Les SISM 2025

L'établissement

Gouvernance et pilotage institutionnel

56 Actualisation du règlement intérieur de l'EPSM 71
56 Signature de la charte de gouvernance partagée
56 Signature des nouveaux contrats de pôle
57 Dépôt des autorisations sanitaires en psychiatrie
57 L'EPSM 71 labellisé centre formateur régional (CFR) BREF

Stratégie territoriale et coopérations extérieures

58 Nouveau projet territorial de santé mentale de saône-et-loire 2025 - 2030
58 Signature de l'accord-cadre de la CTER – renforcer les parcours coordonnés
59 Convention de collaboration entre l'EPSM 71 et la CPTS du Chalonnais

Culture interne et démarche qualité

59 Non-certification de la haute autorité de santé
59 La charte des valeurs — finalisation et déploiement
60 Actualisation des livrets d'accueil
61 Concours qualité 2025

Projet immobilier et organisation des unités

62 Réception des premiers bâtiments d'hospitalisation A et B
63 Déménagement de l'unité Édelweiss vers Badiane
63 Les déménagements se poursuivent
63 Ouverture et fermeture de Topaze
64 Extension de la MAS cassiopée – pai 2024
64 Formation incendie

Développement durable

65 Filière déchets
65 Mise en place de kit vaisselle incassable pour les espaces d'isolement
66 Ménage durable, l'éco-nettoyage

Prévention, sécurité et transformation numérique

66 Infrastructure informatique
67 Sensibilisation au risque cyber : un après-midi pour mieux se préparer
68 Projet de renouvellement du dossier patient informatisé (DPI)

Chiffres-clés 2025

Données d'activités 2025

Lits et places

420 lits et places ouverts au 31 décembre 2025

dont **259** lits d'hospitalisation complète

dont **161** places d'hospitalisation partielle

38 lits à l'EHPAD «Les Blés d'Or»

60 lits à la MAS «Cassiopée»

Activité ambulatoire

128 980 actes (**+ 3 %** par rapport à 2024)

soit **514** actes réalisés par jour ouvré

dont **45 827** actes pour les enfants et adolescents

soit **183** actes réalisés par jour ouvré

File active

13 445 (soit **+ 0.4 %** par rapport à 2024)

dont **4 473** enfants et adolescents

soit **- 1 %** par rapport à 2024

Renouvellement de la file active

43 % des patients de la file active n'ont pas été pris en charge l'année précédente

soit **- 3.1 %** par rapport à 2024

Données d'activités 2025

Hospitalisation plein temps

80 128 journées

soit **+ 6 %** par rapport à 2024

Alternative à l'hospitalisation plein temps

18 839 journées

(hospitalisation de jour, ateliers thérapeutiques)

soit **- 8 %** par rapport à 2024

Soins sans consentement

386 mesures de soins sans consentement

soit **+ 4.3 %** par rapport à 2024

Médico-social

34 398 journées

soit **13 736** à l'EHPAD «Les Blés d'Or»

soit **20 662** à la MAS «Cassiopée»

Consultations spécialisées

6 550 actes réalisés par l'UIMS

pour **1 110** patients

soit **- 17,18 %** par rapport à 2024

Ressources humaines

Effectifs

1 116 professionnels répartis comme suit :

59 personnels médicaux (psychiatres, médecins généralistes et pharmaciens) dont **16** internes ou assimilés,

807 personnels soignants et médico-techniques dont **64** psychologues,

32 personnels éducatifs et sociaux,

114 personnels ouvriers et techniques,

104 personnels administratifs et de direction dont **4** alternants.

61 agents étaient en disponibilité ou en détachement au 31 décembre 2025.

Répartition hommes-femmes

23 % d'hommes et **77 %** de femmes

Âge moyen

43.41 ans pour le personnel non-médical
(**43.19** ans pour les femmes - **44.35** ans pour les hommes)

44.93 ans pour le personnel médical
(**43.21** ans pour les femmes - **47.35** ans pour les hommes)

Formation

1 043 073.05 € de budget total

Enveloppe ANFH : **625 000 €**

Enveloppe EPSM 71 : **418 073.05 €**

Ressources financières

Budget de fonctionnement

90 555 677 €

dont budget principal

82 227 602 €

dont budgets annexes (EHPAD et MAS)

8 328 075 €

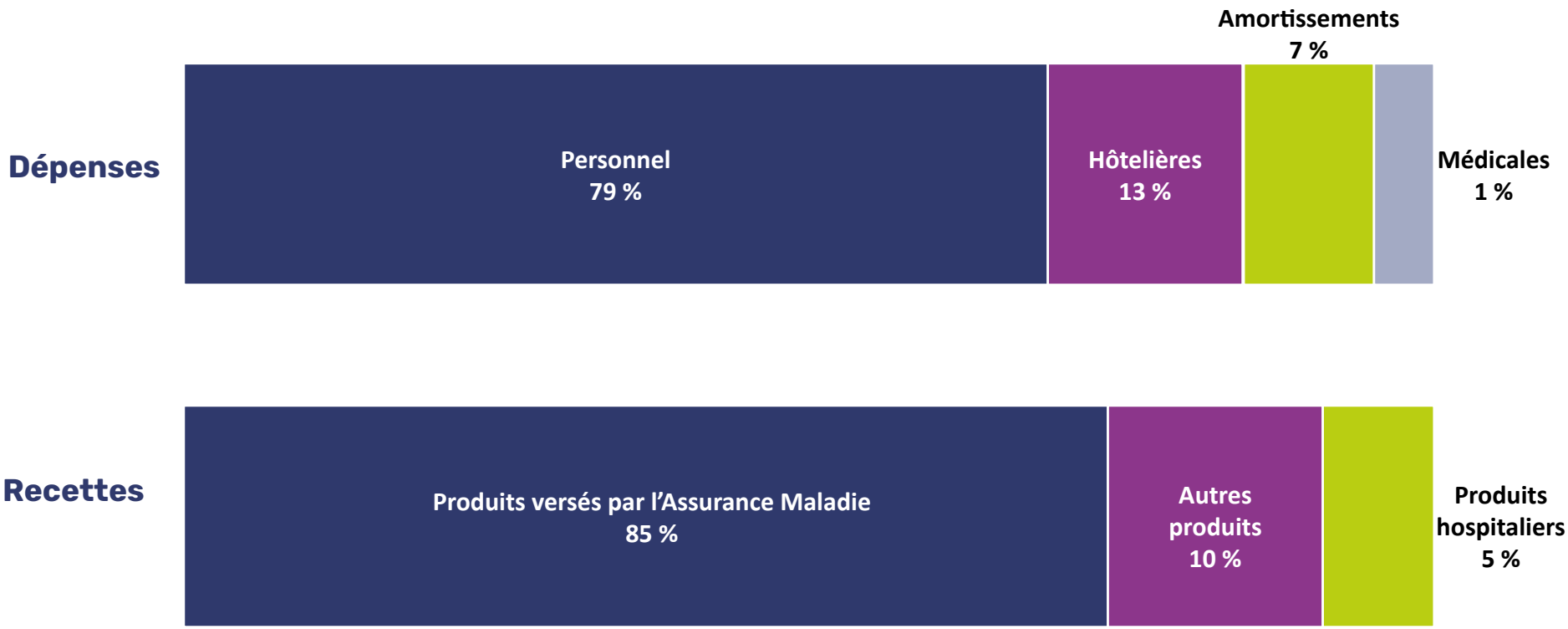

Indicateurs qualité

Questionnaires de satisfaction

946 questionnaires exploités

dont **274** questionnaires de sortie intrahospitalier

297 questionnaires de satisfaction extrahospitalier

54 questionnaires sur la qualité des repas des personnes âgées

21 questionnaires d'étudiants IFSI

Demandes de dossier médical

99 demandes de dossier médical reçues

soit **+ 3 %** par rapport à 2024

Délai moyen de transmission du dossier :

11 jours pour les dossiers de moins de 5 ans

31 jours pour les dossiers de plus de 5 ans

Plaintes et réclamations

88 plaintes reçues (contre **39** en 2024)

soit **+ 125 %** par rapport à 2024

Événements indésirables

1 682 fiches déclarées (contre **1 482** en 2024)

soit **+ 13.5 %** par rapport à 2024

Profils BlueKanGo

545 profils gérés (contre **984** en 2024)

soit **- 44 %** par rapport à 2024

dont **150** créations de nouveaux profils

339 réinitialisations de mot de passe

13 réformes de compte

43 changements d'affectation

Activités logistiques et techniques

Garages

155 véhicules dont **1** acquis en 2025

78 847 litres de carburant consommés

soit **- 6.4 %** par rapport à 2024
pour un coût de **147 438.61 €**

Gestion des déchets

379.99 tonnes de déchets collectées

soit **+ 29.3 %** par rapport à 2024

dont **263 tonnes** d'ordures ménagères (+ 37 %)

33.6 tonnes de papiers et cartons (+ 13.6 %)

20 tonnes d'encombrants (- 9 %)

19 tonnes de métaux et ferraille (+ 35.7 %)

752 kg de DASRI (+ 20.7 %)

9.56 tonnes de déchets alimentaires ont été collectées et valorisées (+ 22 %)

Cuisines

322 093 repas fournis

soit **+ 0.57 %** par rapport à 2023

dont **17 798** au self du personnel

dont **9530** pour le SIVOM portage à domicile

soit une moyenne de **1 239** repas par jour de production

Livraisons

27 104 livraisons réalisées dont

18 573 livraisons de repas aux patients et professionnels

5 391 ramassages de déchets

83 523 km parcourus par le service transport

Lingerie

42 310 tenues distribuées

15 433 étiquettes de marquage apposées

Services techniques

4 506 demandes d'intervention et de maintenance émises par le personnel répartis ainsi :

PÔLES	INTRA	EXTRA
Direction Générale	23	
CPSQ	33	
RHAF	64	
RM	431	
PACS	680	
PRISMe	1 523	
PGP	413	
PPSA	271	256
PIJD	548	264
TOTAL	**3 986**	**520**

Systèmes d'Information

4 994 demandes d'intervention informatique

soit **-0.4 %** par rapport à 2024

653 postes de travail

dont **150** portables

171 imprimantes

43 scanners

Données d'activités 2025

Données d'activité clinique 2025

PSYCHIATRIE (hors MCO et Médico-social)								
		PACS	**PGP**	**PPIJD**	**PPSA**	**PRISME**	**PRM**	**Total Établissement**
Activité AMBULATOIRE	Actes	1 256	2 654	45 827	71 990	7 107	146	**128 980**
	Actes N-1	*964*	*2 767*	*44 990*	*69 811*	*6 825*		*125 357*
	Evolution	30%	-4%	2%	3%	4%		**3%**
	File active	413	471	4 465	8 228	415	90	**13 256**
	File active N-1	*387*	*504*	*4 479*	*8 153*	*351*		*13 185*
	Evolution	7%	-7%	0%	1%	18%		**1%**
Hospitalisation COMPLETE	Journées	32 959	7 093	3 010	81	36 985		**80 128**
	Journées N-1	*28 943*	*6 909*	*3 243*	*63*	*36 780*		*75 938*
	Evolution	14%	3%	-7%	29%	1%		**6%**
	File active	709	120	133	21	237		**1 058**
	File active N-1	*653*	*108*	*165*	*18*	*247*		*1 035*
	Evolution	9%	11%	-19%	17%	-4%		**2%**
	DMS	36	47	6	3	60		**44**
	DMS N-1	*35*	*53*	*6*	*4*	*62*		*53*
	DMH	46	59	23	4	156		**76**
	DMH N-1	*44*	*64*	*20*	*4*	*149*		*73*
Hospitalisation PARTIELLE	Journées	55		6 368	10 047	2 369		**18 839**
	Journées N-1	*24*		*7 842*	*10 302*	*2 319*		*20 487*
	Evolution	129%		-19%	-2%	2%		**-8%**
	File active	6		238	242	78		**556**
	File active N-1	*3*		*304*	*236*	*55*		*587*
	Evolution	100%		-22%	3%	42%		**-5%**
Total Établissement	File active	1 010	542	4 473	8 245	578	90	**13 445**
	File active N-1	*978*	*567*	*4 500*	*8 175*	*535*		*13 395*
	Evolution	3%	-4%	-1%	1%	8%		**0,4%**

Données d'activité clinique 2025

MCO		
Addictologie HC	Journées	2 134
	Journées N-1	2 228
	Evolution	-4%
	File active	87
	File active N-1	92
	Evolution	-5%

MEDICO SOCIAL		
MAS Cassiopée	Journées	20 662
	Journées N-1	21 080
	Evolution	-2%
EHPAD Blés d'Or	Journées	13 736
	Journées N-1	13 746
	Evolution	0%

PACS

Prise en charge	Unité fonctionnelle	Journées 2025	Journées 2024	Évolution	FA 2025	FA 2024	Évolution
Hospitalisation COMPLETE	4115 ESPACE DEDIE A L ACCUEIL DES DETENUS	298	531	-44%	50	66	-24%
	4131 BENGALI HC	7492	7516	0%	218	203	7%
	4231 COLCHIQUE HC	7601	7802	-3%	185	209	-11%
	4435 GENTIANE 2024 HC	8157	5843	40%	211	162	30%
	4631 EMERAUDE HC	6156	6241	-1%	161	161	0%
	5461 TOPAZE H.C.	3255	1010	222%	74	32	131%
	TOTAL PSY	**32959**	**28943**	**14%**	**709**	**653**	9%
	4360 ADDICTOLOGIE HC	2134	2228	-4%	87	92	-5%

	Unité fonctionnelle	Journées 2025	Journées 2024	Evolution	FA 2025	FA 2024	Evolution
Hospitalisation PARTIELLE	4241 COLCHIQUE HJ	46	21	119%	3	2	50%
	4641 EMERAUDE HJ	3	3	0%	1	1	0%
	5462 TOPAZE H.J.	6			2		
	TOTAL	**55**	**24**	129%	**6**	**3**	100%

	Unité fonctionnelle	Actes 2025	Actes 2024	Evolution	FA 2025	FA 2024	Evolution
Activité AMBULATOIRE	4040 ADDICTOLOGIE CONSULTATION	248	125	98%	116	115	1%
	5464 AMBU POLE A CARIATIDES		25	-100%		17	-100%
	5491 AMBU PACS CARIATIDES	71	21	238%	46	18	156%
	8200 RESEAU PSY UACH	32	326	-90%	12	123	-90%
	8203 VIGILAN S	905	467	94%	248	180	38%
	TOTAL	**1256**	**964**	30%	**413**	**387**	7%

Données d'activité clinique 2025

PRISME

Prise en charge	Unité fonctionnelle	Journées 2025	Journées 2024	Évolution	FA 2025	FA 2024	Évolution
Hospitalisation COMPLETE	4132 LAVANDE 2024 HC	7593	7620	0%	45	45	0%
	4532 RETIS HC	4318	4500	-4%	37	32	16%
	4632 OPALE HC	8169	8002	2%	78	100	-22%
	5220 CAMPS THERAPEUTHIQUES PRISME	37	46	-20%	15	14	7%
	5481 AIGUE MARINE H.C.	8395	8150	3%	91	78	17%
	8301 BECARRE 01 HC	4312	4348	-1%	47	40	18%
	8304 BECARRE 02 HC	4161	4114	1%	39	34	15%
	TOTAL	36985	36780	1%	237	247	-4%

	Unité fonctionnelle	Journées 2025	Journées 2024	Evolution	FA 2025	FA 2024	Evolution
Hospitalisation PARTIELLE	4542 RETIS HJ	178,5	269,5	-34%	14	12	17%
	5482 AIGUE MARINE H.J.	42	17	147%	5	1	400%
	5489 HJ ECOUTE LIEN INTERVEN PRECOCE SOINS	2148,5	2032,5	6%	59	43	37%
	TOTAL	2369	2319	2%	78	55	42%

	Unité fonctionnelle	Actes 2025	Actes 2024	Evolution	FA 2025	FA 2024	Evolution
Activité AMBULATOIRE	5121 AIDE AUX AIDANTS	72			28		
	5490 AMBULATOIRE JEUNES ADULTES JADE	880	568	55%	96	81	19%
	6001 MUSICOTHERAPIE	194	252	-23%	52	66	-21%
	6006 ACTIVITES SPORTIVES	421	406	4%	68	77	-12%
	6008 APPARTEMENT DE SUITE SAMENTA 1, SAMENTA2	1079	1303	-17%	35	35	0%
	6009 RELAIS RETIS	3917	3501	12%	124	91	36%
	6011 ERGO BOIS	75	214	-65%	33	31	6%
	6013 ERGO CREA SOINS	31	9	244%	19	9	111%
	6014 ARTHERAPIE	49	27	81%	40	23	74%
	6015 ATELIER MULTIMEDIA	196	243	-19%	21	30	-30%
	6016 EQUITHERAPIE ADULTES	29	61	-52%	11	18	-39%
	6017 BOULES DE POILS	164	241	-32%	42	56	-25%
	TOTAL	7107	6825	4%	415	351	18%

Données d'activité clinique 2025

PPSA

Prise en charge	Unité fonctionnelle	Journées 2025	Journées 2024	Évolution	FA 2025	FA 2024	Évolution
Hospitalisation COMPLETE	5230 CAMPS THERAPEUTIQUES POLE PSA	81	63	29%	21	18	17%
	TOTAL	81	63	29%	21	18	17%
	Unité fonctionnelle	Journées 2025	Journées 2024	Evolution	FA 2025	FA 2024	Evolution
Hospitalisation PARTIELLE	4440 HJ ADULTES LA SEILLE LOUHANS	1761	1970	-11%	44	40	10%
	4443 HJ LE TEMPS RETROUVE LOUHANS	127	41,5	206%	19	16	19%
	4625 L'OASIS ATELIER THERAPEUTIQUE VARENNES	1718,5	1658	4%	26	29	-10%
	4643 HJ L ETOILE MONTCEAU	454,5	155,5	192%	35	29	21%
	5440 HJ L HORIZON ADULTES MONTCEAU	2377	2787	-15%	55	59	-7%
	5450 HJ GLORIETTE ADULTES CHALON	3609	3689,5	-2%	68	69	-1%
	TOTAL	10047	10301,5	-2%	242	236	3%
	Unité fonctionnelle	Actes 2025	Actes 2024	Evolution	FA 2025	FA 2024	Evolution
Activité AMBULATOIRE	4105 URG PSYCH ET PSY DE LIAISON CH CHALON	2651	3318	-20%	1082	1259	-14%
	4106 UNITE PSY SOINS INTENSIFS DOMICILE	2331	2271	3%	388	361	7%
	4129 CMP ADULTES SEVREY	973	1029	-5%	285	304	-6%
	4219 DIMSAR LE CREUSOT	166			22		
		8833	7468	18%	1228	1143	7%
	4228 HOTEL DIEU LE CREUSOT	757	537	41%	253	181	40%
	4474 CMP ADULTES LOUHANS	6846	7055	-3%	745	745	0%
	4475 CATTP LE TEMPS RETROUVE LOUHANS	693	887	-22%	52	51	2%
	4479 AMBU MAISON SANTE TOURNUS	3305	3088	7%	348	342	2%
	4521 CMP ADULTES AUTUN	4928	4977	-1%	648	714	-9%
	4523 CATTP AUTUN LA NACELLE	1993	1603	24%	84	62	35%
	4527 HOPITAL AUTUN	1317	1316	0%	334	338	-1%
	4528 CATTP LE CAP CHALON	5301	5527	-4%	200	189	6%
	4619 DIMSAR MONTCEAU	124			29		
	4622 CMP ADULTES MONTCEAU	7690	8310	-7%	1165	1202	-3%
	4623 CATTP L ETOILE MONTCEAU	880	1334	-34%	84	81	4%
	4624 CATTP LES VOISOTTES MONTCHANIN	2747	3208	-14%	99	94	5%
	4628 CH ADULTES MONTCEAU	477	486	-2%	328	346	-5%
	5453 CMP REMPART SAINT VINCENT	14317	13105	9%	1557	1445	8%
	5456 AMBU MAISON DE SANTE ST GENGOUX	763	687	11%	150	128	17%
	8100 DSP UNITE SANITAIRE EN MILIEU PENITENTI	3389	3427	-1%	798	830	-4%
	8101 EQUIPE MOBILE DE TRANSITION	215			53		
	8201 EQUIPE MOBILE PSYCHIATRIE PRECARITE	1294	178	627%	268	68	294%
	TOTAL	71990	69811	3%	8228	8153	1%

Données d'activité clinique 2025

PGP							
Prise en charge	Unité fonctionnelle	Journées 2025	Journées 2024	Évolution	FA 2025	FA 2024	Évolution
Hospitalisation COMPLETE	5471 EDELWEISS H.C.	7093	6909	3%	120	108	11%
	TOTAL	**7093**	**6909**	**3%**	**120**	**108**	11%
Activité AMBULATOIRE	Unité fonctionnelle	Actes 2025	Actes 2024	Evolution	FA 2025	FA 2024	Evolution
	4230 EQUIPE MOBILE DE GERONTO PSYCHIATRIE	1330	1039	28%	277	273	1%
	5455 GERONTO PSY AMBULATOIRE DU CHALONNAIS	1324	1728	-23%	236	264	-11%
	TOTAL	**2654**	**2767**	-4%	**471**	**504**	-7%

MEDICO SOCIAL		
EHPAD Blés d'Or	Journées	13 736
	Journées N-1	13 746
	Evolution	0%

PPIJD

Prise en charge	Unité fonctionnelle	Journées 2025	Journées 2024	Évolution	FA 2025	FA 2024	Évolution
Hospitalisation COMPLETE	4832 HC EAU VIVE	1383	1254	10%	52	55	-5%
	5240 CAMPS THERAPEUTIQUES POLE PIJD	50	58	-14%	19	21	-10%
	5311 HC LA SOURCE	929	1186	-22%	53	63	-16%
	5312 HC CASCADE	648	745	-13%	32	39	-18%
	TOTAL	**3010**	**3243**	**-7%**	**133**	**165**	-19%
Hospitalisation PARTIELLE	Unité fonctionnelle	Journées 2025	Journées 2024	Evolution	FA 2025	FA 2024	Evolution
	4762 ATELIER THERAPEUTIQUE CLUB ADO CHALON	150,5	198,5	-24%	21	24	-13%
	4834 HJ EAU VIVE PEDO	458,5	369	24%	16	15	7%
	4844 LES ETANCONS HJ MONTCEAU	1189	1682,5	-29%	37	51	-27%
	4845 HJ MERE ENFANT TINTINNABULLE	430	290	48%	24	34	-29%
	4872 HJ HURIGNY / 4878 HJ MACON	1972,5	1847,5	7%	53	68	-22%
	4881 HJ LES CEDRES BLEUS WINNICOTT	893	1431	-38%	33	34	-3%
	4883 HJ MYOSOTIS WINNICOTT	867	1440	-40%	29	42	-31%
	4885 TROTTIBULLE	177	249	-29%	17	22	-23%
	5314 HJ LA SOURCE PEDO	103	13,5	663%	8	4	100%
	5315 HJ CASCADE PEDO	127	321	-60%	10	21	-52%
	TOTAL	**6367,5**	**7842**	-19%	**238**	**304**	-22%

Données d'activité clinique 2025

PPIJD							
Prise en charge	Unité fonctionnelle	Journées 2025	Journées 2024	Évolution	FA 2025	FA 2024	Évolution
	Unité fonctionnelle	Actes 2025	Actes 2024	Evolution	FA 2025	FA 2024	Evolution
Activité AMBULATOIRE	4725 LA ROMANE CMP TOURNUS	2051	2322	-12%	220	197	12%
	4760 CMP PETITE ENFANCE CHWM PPIJD	778	856	-9%	99	119	-17%
	4766 CMP PIJ AQUARELLE LA SEILLE	2621	2782	-6%	247	264	-6%
	4821 CMP PIJ MONTCEAU CHARGES SPECIFIQUES	3840	3228	19%	413	413	0%
	4823 CMP PIJ AUTUN	4134	3524	17%	434	393	10%
	4825 CMP PIJ LE CREUSOT	4278	3766	14%	442	405	9%
	4830 PSYCHOTHERAPIE A MEDIATION SPECIFIQUE	41	61	-33%	18	18	0%
	4858 EQUIPE MOBILE PIJ	864	1149	-25%	114	120	-5%
	4861 PEDO PSY DE LIAISON CHALON	2400	2795	-14%	583	611	-5%
	4865 EQUIPE MOBILE PSY PERINATALITE	2977	2750	8%	568	553	3%
	4870 AMBULATOIRE POLE PIJD	173	127	36%	44	47	-6%
	4871 PEDO PSY DE LIAISON MACON	1820	1402	30%	295	250	18%
	4873 CMP MACON	6078	6829	-11%	697	745	-6%
	4874 CMP PARAY LE MONIAL PIJ	3155	3615	-13%	481	486	-1%
	4875 FILIERE DIAGNOSTIC	69	71	-3%	13	19	-32%
	4877 FILIERE TROUBLES DES CONDUITES ALIMENT	1172	1445	-19%	107	107	0%
	4882 CMP GRAND CHALON PIJ WINNICOTT	8604	7531	14%	553	561	-1%
	5300 CMP SEVREY ENFANTS	393	357	10%	182	168	8%
	6002 EQUITHERAPIE POLE PIJD	379	380	0%	32	35	-9%
	TOTAL	**45827**	**44990**	2%	**4465**	**4479**	0%

Données d'hospitalisation adulte

Tableau mensuel effectué à partir des mouvements journaliers des pavillons

POLE PACS	
Total Entrées	
Entrées directes	832
Entrées UMHA	87
Entrées mutations venant du Pôle Prisme	18
Mutations intra pôle	67
Total Sorties	
Sorties directes	786
Sorties UMHA	85

POLE PRISME	
Total Entrées	
Entrées directes	63
Entrées mutations venant du Pôle PACS	67
Mutations intra pôle	36
Total Sorties	
Sorties directes	75

TAUX HOSPITALISATIONS	85,56%

NB FICHES UACH - DDES ANNULEES - DDES INFO - DDES REO AUTRES - CT

(1423-256-89-20-12) = 1046

TAUX HOSPITALISATIONS SOIT = 895/1046 = 85,56 %

Données d'hospitalisation adulte

Tableau mensuel effectué à partir des fiches téléphoniques utilisées à l'UACH

Demandes en attente au 1er janvier 2025	**14**
Nombre de fiches de l'année 2025	**1423**
Nombres d'hospitalisations	**895**

Placements	Nb
SL	520
SDT	29
SPI	180
SDTU	100
SDRE (Maire)	19
SDRE (Juge)	5
SDRE (Préfectoral dont CP Varennes)	21
Réintégration PS SDDE	10
Réintégration PS SDRE	11
OPP	0
TOTAL (1) HOSPITALISATIONS	**895**

Observations	Nb
Demandes annulées	256
Demandes d'informations/conseils	89
Demandes réorientées Clinique Val Dracy	139
Demandes réorientées Autres Etablissements	20
Consultations UACH	9
Conseils thérapeutiques	12
Demandes en attente au 1er janvier 2026	17
TOTAL (2) NON HOSPITALISES	**542**
TOTAL 1 + 2	**1437**

Provenance des appels par Structure	Appels	Hospitalisations
EPSM71	111	85
CMP	89	72
CH WILLIAM MOREY	592	401
CH AUTUN	77	39
CH LE CREUSOT	122	74
CH MONTCEAU	103	72
CH MACON	30	19
CLINIQUE VAL DRACY	8	3
MEDECINS LIBERAUX	64	33
STRUCTURES MEDICO SOCIALES	39	25
ETABLISSEMENTS DE SANTE HORS SECT.	105	48
PATIENTS / FAMILLES	43	0
UMHA	0	0
CP VARENNES	16	15
DIVERS	17	9
TOTAL	**1416**	**895**

Bassin d'origine des patients	Appels	Hospitalisations
CHALON	647	442
CUCM	306	199
BVS	239	147
AUTUN	120	68
HORS SECTEUR	55	16
SRS	30	23
SANS INFO	19	0
TOTAL	**1416**	**895**

Taux de réhospitalisation 2025 vs 2024

2025

Réhospitalisation à moins de 31 jours		Réhospitalisation de 31 jours à moins de 92 jours		Réhospitalisation de 92 jours à moins de 183 jours		Réhospitalisation de 183 jours à moins de 365 jours		Réhospitalisation de 365 jours à plus de 365 jours		Nouveaux patients		TOTAL
Nombre	% par rapport aux hospitalisations totales	Nombre	% par rapport aux hospitalisations totales	Nombre	% par rapport aux hospitalisations totales	Nombre	% par rapport aux hospitalisations totales	Nombre	% par rapport aux hospitalisations totales	Nombre	% par rapport aux hospitalisations totales	
62	6,93	87	9,72	52	5,81	65	7,26	195	21,79	434	48,49	895

2024

Réhospitalisation à moins de 31 jours		Réhospitalisation de 31 jours à moins de 92 jours		Réhospitalisation de 92 jours à moins de 183 jours		Réhospitalisation de 183 jours à moins de 365 jours		Réhospitalisation de 365 jours à plus de 365 jours		Nouveaux patients		TOTAL
Nombre	% par rapport aux hospitalisations totales	Nombre	% par rapport aux hospitalisations totales	Nombre	% par rapport aux hospitalisations totales	Nombre	% par rapport aux hospitalisations totales	Nombre	% par rapport aux hospitalisations totales	Nombre	% par rapport aux hospitalisations totales	
35	6,94	43	5,43	49	6,19	41	5,18	190	23,99	414	52,27	792

Délais d'attente dans les CMP pour adultes

8228 File Active Ambulatoire (+ 1 % vs 2024)

71990 Nombre d'actes ambulatoires (+ 3% vs 2024)

Actes en CMP : 51334
Actes en CATTP : 11 614
Actes autres UF : 9 042

9465 Nombre de journées réalisées : HJ + Oasis (- 8.1% vs 2024)

Les délais d'attente en 2025:

Délai de PEC en CMP
(avant 1ère consultation)

Délai IDE: **26 jours** (vs 22 j en 2024)
Délai psychiatre : **66 jours** (vs 66 j en 2024)
Délai psychologue : **58 jours** (vs 55 j en 2024)
Délai IPA : **34 jours**

Délai de prise en charge en CATTP

37 jours
(vs 28 en 2024)

Délai de prise en charge en HDJ

36 jours
(vs 26 en 2024)

Nouveaux patients pris en charge en CMP en 2025
(Nouvelles demandes de patients non connus ou perdus de vue depuis plus d'un an)

2821
Soit 34% de la FA CMP

Nouveaux patients pris en charge en CATTP en 2025 :
169
Soit 27,7% de la FA CATTP

Nouveaux patients pris en charge en HJ et AT en 2025 :
75
Soit 31 % de la FA HDJ

Délais d'attente dans les CMP pour enfants et adolescents

Délais d'attente globaux (en semaine)	Autun	Chalon	Petite enfance	Le Creusot	Louhans	Mâcon	Montceau	Paray	Tournus
De la demande à l'évaluation	10	41		16	26	16	50	28	18
De la demande au début des soins	24	59		30	26	19	105	31	32
Du dossier à l'évaluation	5	29		11	21	6	6	19	8
Du dossier au début des soins	17	37		22	16	6	46	17	18

Les patients et personnes accompagnées

La réalité virtuelle, une solution innovante en santé mentale pour lutter contre les addictions

« Une solution simple pour la modernisation des soins en addictologie »

Les Thérapies par Exposition à la Réalité Virtuelle sont un outil dont l'efficacité est démontrée par de plus en plus d'études. En se basant sur des principes de Thérapies Cognitivo-Comportementales, elles permettent d'offrir une grande richesse d'environnements d'exposition pour les patients, quel que soit le lieu dans lequel ils se trouvent. Chambre, salle de travail, bureau : une fois le casque sur la tête, le patient pourra être exposé à l'objet de son anxiété ou de son craving (en addictologie). D'un clic, le patient se retrouve en soirée, une cigarette ou un verre d'alcool face à lui, pour affronter son addiction.

Grâce à la réalité virtuelle, le patient est immergé dans l'environnement choisi par le professionnel. Il profite d'une technologie de qualité qui lui permet d'être le mieux accompagné possible. Il peut affronter ses peurs dans des situations impossibles à mettre en place dans le cadre d'un établissement de santé et en toute sécurité, ou bénéficier d'outils innovants et ludiques, pour une meilleure adhésion au traitement.



Les outils de réalité virtuelle lui permettent de développer des habiletés et compétences qui se retrouvent ensuite dans le monde réel. Les infirmiers de l'unité Tonka proposent depuis 2025 des séances de réalité virtuelle dans le cadre de l'éducation thérapeutique du patient et l'accompagnement de situations de craving et en lien également avec la gestion du stress.

CHIFFRES-CLÉS :

- Formation clinique le 23 janvier 2025 de 10 soignants,
- 100% de satisfaction,
- Présentation au congrès régional de l'ONI le 7 avril 2025.

Les Thérapies par Exposition à la Réalité Virtuelle ne remplacent pas la relation thérapeutique mais la complètent. En offrant des mises en situation réalistes, sécurisées et reproductibles, elle constitue un levier pragmatique pour améliorer l'efficacité des parcours en addictologie et favoriser la réinsertion durable des patients.

Repérage précoce - intervention brève pour la prise en charge des conduites à risques liées à la consommation d'alcool et de tabac

Plusieurs méta-analyses suggèrent aujourd'hui que le repérage précoce - intervention brève constitue une approche efficace pour permettre, en un temps limité, d'évoquer un déterminant de santé avec un patient afin d'encourager un changement de comportement favorable à sa santé. Le Repérage Précoce et l'Intervention Brève (RPIB) a été développé en particulier pour les interventions tendant à favoriser l'arrêt du tabac et à réduire la consommation d'alcool. Le RPIB est un outil dont l'objectif est de repérer les consommations de substances psychoactives à risque chez les patients et usagers afin de tendre vers une diminution de ces consommations.

Il se décline en deux étapes :

1. Le Repérage Précoce consistant à évaluer les consommations à risques, en dialoguant avec la personne accompagnée et en recueillant ses consommations (quantités, fréquence) ou à l'aide de questionnaires standardisés.
2. L'Intervention Brève se déroule uniquement lorsque l'étape précédente révèle des consommations à risque. Elle consiste à motiver un changement de comportement, s'appuie sur l'entretien motivationnel, apporte les informations nécessaires, tout en respectant les choix et l'ambivalence de la personne.

Le RPIB dure entre 5 à 20 minutes et peut se réaliser à plusieurs reprises auprès d'une même personne. Le pôle s'est organisé en 2025 pour proposer un repérage précoce avec intervention brève à tous les patients admis au sein de l'EPSM 71 dans la mesure des ressources à disposition.

CHIFFRES-CLÉS :

- 656 patients vus en entretien d'entrée ou de suivi,
- délai moyen de repérage : 4 jours.

Préparation du Plan de Prévention Partagé

Dans le cadre des travaux de la Direction des soins, un groupe de réflexion dédié à l'implantation du plan de prévention partagé, et plus particulièrement des directives anticipées en psychiatrie, a été constitué au sein de l'EPSM 71. Quatre réunions de travail ont été organisées. Elles ont permis, dans un premier temps, d'appréhender les différents outils existants et d'en analyser les contenus de manière approfondie, selon la méthode SWOT. Cette démarche structurée a facilité une évaluation objective des forces, faiblesses, opportunités et limites de chaque dispositif.



À l'issue de cette analyse, le groupe a retenu l'outil « Mon GPS » comme support de référence pour l'établissement. Ce choix s'inscrit dans les recommandations de bonnes pratiques, qui préconisent l'utilisation d'un outil unique à l'échelle de la structure afin de garantir cohérence, lisibilité et appropriation par l'ensemble des professionnels. Les travaux ont également porté sur la définition du plan de communication et sur la clarification de la philosophie d'utilisation du dispositif, afin d'en assurer une mise en œuvre fidèle aux valeurs de partenariat et de co-construction avec les patients.

À terme, le dispositif « Mon GPS » sera intégré au Dossier Patient Informatisé (DPI). Il contribuera à renforcer le travail collaboratif entre les professionnels et les patients, en favorisant une meilleure connaissance de ces derniers, de leurs besoins en soins et en accompagnement, mais également de leurs difficultés, de leurs forces et de leurs ressources.

Ce support constitue un véritable outil de dialogue, de discussion et de négociation, tant avec les professionnels impliqués dans le parcours de soins qu'avec les proches aidants, participant ainsi à une approche plus personnalisée et respectueuse du projet de vie du patient.

Sensibilisation des patients à la prise en charge de la douleur



En 2025, un audit portant sur « l'évaluation et la prise en charge de la douleur somatique en hospitalisation à temps plein en psychiatrie » a été réalisé. Avec un score de 70 %, il n'a pas permis d'atteindre l'objectif fixé. Afin d'améliorer ces résultats, l'infirmière ressource douleur a conduit une action de sensibilisation dans l'ensemble des unités entre juin et septembre suivie de la diffusion d'un quiz en septembre octobre. Un second audit a ensuite été mené : il a obtenu un score de 79 %, se situant ainsi très près de l'objectif attendu de 80 %. Ce résultat témoigne de l'efficacité des actions de formation et de communication menées en interne et de l'engagement des équipes.

EXPÉRIENCE PATIENT ET ÉCOUTE ACTIVE

L'expérience patient au profit de patients hospitalisés en courts-séjours : focus sur les réunions soignants-soignés

« Un pair aidant est une personne en capacité d'utiliser son vécu personnel de la maladie et son parcours de rétablissement, au sein d'une équipe pluridisciplinaire de psychiatrie et de santé mentale, pour contribuer positivement et de manière professionnelle au projet de soin, de vie et d'autonomisation des personnes prises en charge et/ou accompagnées. »

La question du savoir expérientiel des patients est devenue incontournable dans notre système de soin et la réunion soignants-soignés en psychiatrie apparait comme un levier de son expression. La réunion soignants-soignés est un rendez-vous avec une intention de parité partagée par les soignants qui amènent à penser ce temps d'échange comme un lieu où le patient expérimente des relations sociales. Les soignants recherchent au quotidien à favoriser les liens sociaux des soignés à l'image de ce qui pourrait être vécu dans la société. En développant ce savoir expérientiel, les équipes visent l'objectif d'autonomie. Qu'il s'agisse du jour, de l'horaire, du lieu, de l'organisation de l'espace ou des modalités de prise de parole, la répétition amène un climat rassurant.



La culture commune est par ailleurs un préalable au sentiment d'appartenance au groupe. Le pair-aidant du pôle coordonne et anime les réunions soignant-soignés au sein des services de soins.

CHIFFRES-CLÉS :

- 20 réunions soignants-soignés,
- 44 participations actives du pair-aidant aux réunions pluridisciplinaires hebdomadaires,
- 40 entretiens individuels par le pair-aidant,
- entretien avec une journaliste du JSL pour témoigner des missions dans sa fonction de pair aidant pour un article qui est paru en avril 2025,
- présentation du projet de pair-aidance lors la commission spécialisée en santé mentale qui a eu lieu le 8 avril 2025 après-midi à Mâcon.

HJJA ELIPS - Une affiche co-construite avec les jeunes patients : quand le partenariat devient une réalité



À l'Hôpital de Jour Jeunes Adultes (HJJA) ELIPS, les prises en soins dans le cadre de l'intervention précoce auprès des 16 25 ans reposent sur une dynamique participative où les patients deviennent pleinement acteurs des projets qui les concernent. Dans cette perspective, les professionnels de l'HJJA ont invité les jeunes suivis dans l'unité à concevoir ensemble une affiche illustrant leur parcours, leurs ressentis et les objectifs de la prise en charge. Ce temps créatif leur a permis d'exprimer, avec leurs mots et leurs images, ce qu'ils traversent ou ressentent : perte de motivation, repli sur soi, angoisse, méfiance… mais aussi leurs besoins, leurs attentes et surtout les perspectives positives qu'offre l'HJJA par l'intervention précoce. Les productions artistiques ont ensuite été confiées au service communication qui a travaillé à partir de ces supports pour créer une affiche professionnelle en cohérence avec la charte graphique de l'établissement. Deux sessions de travail ont ainsi réuni jeunes patients, soignants, éducateurs et communicants. Le visuel final conserve l'esprit, les mots et l'intention des jeunes tout en offrant une lisibilité adaptée à une diffusion institutionnelle. Cette démarche illustre pleinement la philosophie du Modèle de Partenariat Humaniste en Santé (MPHS) inscrite au cœur du projet d'établissement 2024 2028 qui vise à :

- impliquer les usagers,
- reconnaître leur expertise et leur vécu,
- co-construire les outils qui les concernent,
- renforcer le pouvoir d'agir tout au long du parcours de soins.

En associant les jeunes patients à la création d'un support de communication destiné à faire connaître l'unité, l'équipe affirme leur place comme acteurs légitimes du soin, du rétablissement et de la prévention.

Évaluation de la satisfaction patient en ambulatoire

En 2025, le pôle Psychiatrie et Soins Ambulatoires a poursuivi et structuré son travail autour de la satisfaction des patients en intégrant pleinement la dimension expérience patient conformément aux axes prioritaires de la certification.

Le recueil a été élargi avec des dimensions qualitatives du parcours :

- qualité de l'information délivrée,
- participation et implication dans les soins,
- sentiment d'écoute et de considération,
- accessibilité du suivi,
- implication des proches.

Il ne s'agit plus d'évaluer la satisfaction mais bien de tenter d'analyser l'expérience vécue par le patient tout au long de son parcours. Par ailleurs, dans une logique de simplification d'analyse des résultats, de nouvelles modalités de recueil numérique ont été mises en place.

CHIFFRES-CLÉS :

Au total, 191 retours de questionnaires en 2025 :

- 85 en CMP,
- 31 en CATTP,
- 75 HDJ.

Parallèlement, une réflexion est engagée sur la mise à disposition d'outils informatiques pour aider à la saisie et améliorer le taux de retour et la qualité des données.

Ce travail confirme l'importance d'intégrer la voix du patient dans l'amélioration continue des parcours ambulatoires. Les résultats permettront d'identifier des actions ciblées et d'orienter des évolutions organisationnelles pour renforcer l'expérience et la qualité des prises en charge.

Dans le cadre du fond d'innovation organisationnelle en psychiatrie, les deux projets portés par le pôle ambulatoire fin 2024 ont été retenus par l'ARS BFC témoignant ainsi de la pertinence stratégique du projet.

Déploiement du dispositif DIMSAR

Le projet DIMSAR (Dispositifs mobiles de soins ambulatoires renforcés) vise la création de deux équipes mobiles adossées aux CMP du Creusot et de Montceau.

Ce dispositif répond à un enjeu majeur de santé publique :

- prévenir les décompensations psychiatriques aiguës et subaiguës,
- proposer des alternatives à l'hospitalisation complète,
- intervenir précocement et de manière intensive au domicile des patients y compris dans les structures médicosociales et d'hébergement.

L'approche repose sur une prise en charge renforcée et adaptable mobilisant l'ensemble des outils disponibles : visites à domicile, appels téléphoniques, accueils programmés ou non au CMP, accompagnements individualisés. Cette intensité d'intervention permet un suivi clinique au plus près des besoins et une réactivité accrue dans l'adaptation des soins.

Mise en œuvre opérationnelle

- **Le Creusot** : dispositif opérationnel depuis le 1er juin 2025 suite au recrutement infirmier dédié.
- **Montceau** : malgré un démarrage légèrement décalé en raison de contraintes organisationnelles, l'équipe a su faire preuve d'adaptation. Grâce à l'implication et à la mobilisation de l'ensemble des professionnels, le dispositif a pu être déployé à effectif constant illustrant la cohésion et la réactivité de l'équipe.

Données d'activité

DIMSAR	Creusot	Montceau
File active	34 patients	29 patients
Nombre d'actes	166 actes	124 actes

Le dispositif DIMSAR confirme sa pertinence territoriale avec une file active totale de 65 patients. L'origine des orientations est quasi exclusivement via le CMP. Seul un patient a été orienté via les urgences. Ces données soulignent l'intégration du dispositif dans le parcours ambulatoire et son articulation débutante avec les partenaires hospitaliers



79% des situations ont constitué une alternative directe à l'hospitalisation alors que 21% ont permis un accompagnement en attente d'hospitalisation sécurisant le parcours et évitant les ruptures de soins.

Les objectifs thérapeutiques définis à l'admission ont été atteints pour 100% des situations clôturées. Il est même à souligner qu'un patient pris en charge dans un objectif d'une attente d'hospitalisation a finalement pu éviter celle-ci grâce à l'intensification de l'accompagnement proposé par DIMSAR. Ces chiffres traduisent la pertinence de ciblage des indications et l'efficacité des interventions intensives.

Le délai moyen de prise en charge est de 22 jours traduisant une intervention ciblée et limitée dans le temps avec une logique de de soins intensifs de crise.

CHIFFRES-CLÉS :

- 79% d'alternative à l'hospitalisation,
- 1 hospitalisation évitée,
- 100% des objectifs atteints.

Déploiement du dispositif EMOT

Le projet EMOT s'inscrit dans une logique de continuité des soins et de sécurisation des parcours pour un public particulièrement vulnérable : les patients présentant des troubles psychiatriques à l'issue d'une période de détention.

Enjeux et finalité : **La sortie de détention constitue une période à haut risque de rupture de soins et de décompensation clinique notamment dans un territoire marqué par :**

- une tension sur les délais d'accès en CMP,
- des dates de libération parfois imprévisibles,
- une fragilité sanitaire et sociale accrue.

Le dispositif EMOT vise à structurer une réponse coordonnée et réactive pour garantir la continuité des soins entre les prises en charges intra-carcérales (DSP USMP) et les dispositifs de droit commun en milieu ouvert.

Les modalités d'intervention

L'accompagnement proposé est :

- spécifique et individualisé,
- pluriprofessionnel,
- temporaire et transitoire.

Le dispositif n'a pas vocation à constituer une filière parallèle mais bien à agir comme une passerelle vers des dispositifs de soins de droit commun contribuant ainsi à la déstigmatisation et à l'inclusion dans le système de soins ordinaires. Les moyens mobilisés comprennent évaluations cliniques, synthèses avec les différents partenaires, coordination interinstitutionnelles, contacts téléphoniques réguliers, accompagnements physique, etc…

Mise en œuvre opérationnelle

Le dispositif a connu une montée en charge progressive au cours de l'année. Si les premières actions ont été initiées dès le mois de mai/juin, à effectif constant grâce à la mobilisation de l'équipe, le dispositif a pleinement pris son envol au 1er septembre 2025, date d'arrivée du professionnel spécifiquement recruté.

CHIFFRES-CLÉS :

- File Active 2025 : 53 patients (dont 19 inclusions dans le dispositif de suivis pluri-professionnels),
- Nombres d'actes : 215.

ORGANISATION DE LA FILIÈRE ET PROJET INFANTO-JUVÉNILES

Mise en place des filières d'âges en psychiatrie infanto-juvénile à partir de septembre 2025

Les trois filières ont pour objectif de fluidifier les parcours patients avec un médecin psychiatre référent :

- filière 0-3 ans : HJ Tintinnabule, HJ Trottibulle, CMP Petite Enfance, Equipe Mobile Psychiatrie Périnatalité,
- filière 3-9 ans : HJ Myosotis et CMP Grand Chalon,
- filière 9-18 ans : HJ Cèdres bleus, CMP Grand Chalon, Club Ado.



La réorganisation a été conduite en concertation. Dans le cadre de la réorganisation, les professionnels ont pu choisir leur filière d'affectation et une phase préparatoire a précisé les modalités pratiques. Ce pilotage en filières vise à améliorer la continuité des prises en charge, à renforcer la coordination entre structures et à offrir des réponses mieux ciblées selon l'âge et les besoins cliniques. Des inquiétudes et des dysfonctionnements ont émergé pendant la mise en place ; ils ont été identifiés et corrigés pour permettre aux équipes de retrouver des repères et garantir aux patients une prise en charge plus adaptée et lisible.

Rencontres avec l'Éducation nationale : un partenariat renforcé



En 2025, le pôle a intensifié ses échanges avec l'Éducation nationale, notamment lors des réunions des 10 janvier et 14 mars afin de consolider les dispositifs scolaires au sein de nos prises en charge. Jusqu'à l'été 2025, six enseignants intervenaient dans nos structures.

Pour 2026 l'organisation pédagogique est optimisée et répartie ainsi :

- 1 ETP CPIJ Mâcon,
- 2 x 0,50 ETP à l'HJ Myosotis,
- 1 ETP UF intra PIJD,
- 1 ETP HJ Cèdres Bleus,
- 1 ETP liaison CHWM / CMP Grand Chalon

↘ soit un dispositif complet et adapté aux besoins du territoire.

Ce partenariat avec l'Éducation Nationale est fondamental et le pôle PIJD soutient toutes les actions en cette direction. Les enfants/adolescents sont également des écoliers, des collégiens ou des lycéens ; cette dimension doit faire partie intégrante des prises en charge.

Hospitalisations partielles du pôle PIJD



L'activité en hospitalisation de jour a connu un recul anticipé liée aux départs de plusieurs praticiens depuis 2024. Le nombre de places d'hospitalisation de jour est resté inchangé soit 90 places réparties sur le pôle mais l'organisation des prises en charge a été réajustée afin de maintenir un niveau de soin de qualité. Le projet de pôle validé en 2024 prévoit de renforcer les CMP pivots et de développer des hospitalisations de jour courtes (< 3 h) adossées aux CMP pour assurer des groupes et des soins programmés de proximité. Des adaptations ont été déployées au sein des CMP Le Creusot et Autun à moyens constants illustrant l'engagement des équipes pour garantir la continuité des soins. Les professionnels se sont fortement investis pour mettre en place ces nouvelles modalités. Les délais d'attente avant le début des soins varient selon les structures, ces différences reflétant des spécificités territoriales, la taille des bassins et la disponibilité des ressources humaines. Les fermetures temporaires estivales et la réduction des jours d'ouverture de certains HJ contribuent également à l'allongement des délais. Par ailleurs, la complexité croissante des cas pris en charge implique des durées de soin plus longues et une mobilisation pluri professionnelle accrue, ce qui limite la rotation rapide des places. Malgré des contraintes structurelles et une demande croissante et complexe, les équipes innovent pour préserver l'accès et la qualité des hospitalisations partielles; les orientations retenues visent à améliorer progressivement la proximité, la réactivité et la continuité des parcours.

Fermeture de la filière Troubles des Conduites Alimentaires

À la suite du départ au mois de mai 2025 du médecin de la filière troubles du comportement alimentaire, celle-ci a été fermée à l'admission de nouveaux patients notamment pour les prises en charge en hospitalisation de jour. Le personnel a été ré-affecté sur les structures d'origine HJ et CMP. Les patients continuent d'accéder à des soins spécialisés : les orientations et suivis en TCA sont assurés par le CMP du mâconnais, garantissant la continuité des parcours pendant cette période de réorganisation.

Suivi des projets MNEA : Mesures Nouvelles Enfants Adolescents

↘ Equipe Mobile Pôle Psychiatrie Infanto Juvénile Départemental – MNEA 2019

En réponse à l'appel à projet concernant des mesures nouvelles enfants adolescents plus spécifiquement pour un public d'enfant confié, un projet a été rédigé et transmis à l'ARS pour le renforcement de l'effectif IDE de l'équipe mobile PIJD et la création de temps psychologue et assistant socio-éducatif. L'ARS a répondu favorablement début 2026 :

- 1.6 ETP IDE,
- 0.4 ETP psychologue,
- 0.2 ETP assistant socio-éducatif seront à recruter au cours de cette année.

↘ L'Equipe mobile psychiatrie périnatalité – MNEA 2021

« 1000 premiers jours » lutter contre le burn-out parental - projet accordé en 2021

Le programme « 1000 premiers jours », accordé en 2021 et dédié à la prévention du burn-out parental et au soutien à la parentalité a poursuivi sa mise en œuvre en 2025 dans un contexte exigeant. Si l'année a été marquée par un environnement sociétal complexe et par l'évolution des besoins des familles, les équipes de la petite enfance ont su rester pleinement engagées et force de propositions pour accompagner les tout-petits et leurs parents. La diversité et l'intensité des situations rencontrées ont renforcé la nécessité d'un accompagnement spécialisé. Malgré un contexte de ressources humaines contraint au niveau national comme local, les équipes ont maintenu une dynamique constructive, privilégiant la continuité des actions et l'adaptation aux besoins du terrain. L'ARS n'a pas renouvelé le financement dédié mais a autorisé l'EPSM 71 à mobiliser le solde restant pour poursuivre certaines interventions essentielles. Cette opportunité a permis de maintenir et développer plusieurs initiatives structurantes. Ainsi, le projet d'intervention en art thérapie s'est poursuivi avec succès : des sessions ont été menées d'octobre à décembre 2025 en partenariat avec l'association Brut d'expression, offrant aux familles un espace d'expression et de soutien particulièrement apprécié. Ce dispositif continuera de se déployer au sein de l'hôpital de jour Tintinnabule, tandis qu'une réflexion est en cours pour étendre l'offre à l'hôpital de jour Trottibulle. En parallèle, les équipes ont exploré de nouvelles pistes d'accompagnement. Une thérapeute spécialisée en yoga a été rencontrée afin d'envisager des interventions adaptées aux besoins du public 0–3 ans sur le site Saint Rémy. Les modalités d'intervention et le public cible (parents, enfants ou binômes) sont actuellement à l'étude. Enfin, un projet de « bain thérapeutique pour les bébés » a également été initié. Une puéricultrice formée à cette pratique a été rencontrée à l'été 2025 pour en définir les contours. Bien que le dispositif n'ait pas encore été mis en place, les échanges se poursuivent pour permettre son déploiement futur. Au-delà des contraintes rencontrées, l'année 2025 a ainsi été marquée par la créativité, la résilience et l'engagement des équipes, qui ont su maintenir une dynamique d'innovation au service des tout petits et de leurs parents.



↘ Projet MNEA adressé à l'ARS pour le renfort de l'Équipe mobile PsyPérinat

Un projet de demande de renforcement de l'effectif soignant, plus particulièrement pour le bassin Ouest a été rédigé et adressé à l'ARS dans le cadre d'un appel mesures nouvelles enfants adolescents. Ce projet n'a pas été retenu. En revanche, suite à une visite de l'ARS à l'automne 2025, nous avons eu la confirmation que les fonds versés pour le projet MNEA 2019 à l'Hôpital de Jour « Les Etançons » seraient affectés à l'Équipe Mobile PsyPérinat en raison de la forte augmentation de la file active et du nombre d'actes réalisés par les professionnels de l'équipe. Nous avons été informés de la possibilité de recruter 0.8 ETP psychomotricien et d'une mobilité interne 1 ETP IDE, de l'hôpital de jour à l'équipe mobile.

↘ Pédopsychiatrie de liaison en service de pédiatrie au CH Paray le Monial - MNEA 2024

L'année 2025 a marqué une étape importante pour le développement de la pédopsychiatrie de liaison, avec le renforcement des équipes grâce à l'arrivée de nouveaux professionnels et la formalisation d'une collaboration entre l'EPSM 71 et le Centre de Santé Départemental. Cette convention établit les bases d'interventions coordonnées entre les structures et soutient la mise en place d'actions spécialisées au plus près des besoins du territoire. Des échanges réguliers ont également été engagés avec le service de pédiatrie du Centre Hospitalier de Paray-le-Monial afin de présenter le projet, d'en préciser les modalités opérationnelles et de préparer l'accueil d'une équipe dédiée de pédopsychiatrie de liaison au sein des locaux de pédiatrie. Ces rencontres ont posé les fondations d'une organisation partagée visant à améliorer la continuité des soins entre pédiatrie et pédopsychiatrie. Les futures modalités d'intervention permettront de proposer des entretiens soit en chambre, soit dans des espaces dédiés mis à disposition par la pédiatrie, garantissant un accompagnement adapté aux besoins des enfants et de leurs familles. Les procédures d'information des familles et de gestion administrative des dossiers ont également été anticipées afin de sécuriser le déploiement du dispositif. Une nouvelle réunion est prévue courant 2026 pour finaliser la phase organisationnelle et accompagner la mise en place opérationnelle du projet. Cette dynamique partenariale renforce la qualité des parcours et confirme l'engagement des équipes pour offrir une réponse coordonnée, réactive et adaptée aux besoins en santé mentale des enfants et adolescents du territoire.

ACCESSIBILITÉ CULTURELLE ET INCLUSION

La bibliothèque des patients de l'EPSM 71, la première en milieu hospitalier à être partenaire de l'association Valentin Haüy



Acteur historique de l'aide aux personnes déficientes visuelles, l'association Valentin Haüy a créé un réseau national regroupant 534 bibliothèques partenaires sur le territoire français. La bibliothèque des patients de l'EPSM 71 est la première en milieu hospitalier à rejoindre ce réseau. Par le biais d'une convention, ce partenariat donne accès en illimité à plus de 75 000 livres audio (disponibles en téléchargement ou sur CD) aux usagers de l'établissement. Plus précisément, ce service est ouvert à toute personne pour qui la lecture est difficile du fait de son handicap (déficience visuelle, handicap moteur, psychique ou mental, troubles cognitifs ou du neurodéveloppement…). L'inscription à ce service est totalement gratuite, sur justificatif et accompagnée par les professionnels de la bibliothèque des patients. Pour en savoir plus, composez le n° de poste 7950.

Ce partenariat renforce notre mission d'inclusion et d'accès à la culture pour tous. Il constitue une avancée concrète en faveur de l'autonomie et du bien être des patients et personnes accompagnées, en leur offrant des ressources adaptées et faciles d'accès.

ACTIVITÉS ET MÉDIATIONS THÉRAPEUTIQUES

Introduction aux activités et médiations thérapeutiques

La médiation thérapeutique se définit comme une pratique consistant à proposer à des patients un atelier où le recours à un objet ou à une activité spécifique autour desquels va se construire l'atelier induisant la mobilisation de la souffrance psychique. Le concept de médiation n'existe pas en soi : il s'agit d'une extension et d'un glissement de sens de la notion d'objet et de phénomènes transitionnels. Nous devons le terme de Phénomène transitionnels à Donald WINNICOTT qui en donne une description à partir du concept d'objet transitionnel. Comme le souligne cet auteur, l'objet représente la transition du petit enfant qui passe de l'état d'union fusionnelle avec la mère à l'état où il gère cette séparation par le biais d'un objet transitionnel. L'objet transitionnel permet ainsi le passage d'une position de toute puissance à une acceptation de la réalité de la séparation d'avec l'objet maternel. Nous pourrions dire, alors, que l'objet de médiation cristallise et précipite la problématique du groupe et de chaque patient.



Il est le point de rencontre où s'amalgament et se différencient en même temps tous les niveaux d'intrications entre l'espace intrapsychique, l'intersubjectivité, le groupe en tant qu'entité indépendante des membres qui le composent et les différents niveaux de transfert. La médiation thérapeutique permet l'instauration d'une relation dite médiane vécue moins violente que la relation frontale en face-à-face. Ce qui fait médiation, c'est le lien patient-thérapeute par et en appui d'un objet par le détour duquel s'organise une formation intermédiaire dedans/dehors-Moi/Non-moi. Pour autant l'ouverture sur l'extérieur, sur la cité se poursuit. De nombreuses activités ont été proposées par les UISAM.

CHIFFRES-CLÉS :

- 6 patients ont participé aux Olympiades du CHS La Chartreuse à Dijon,
- 7 patients ont participé au championnat du monde de Boules Lyonnaises à Mâcon.

Favoriser les soins à médiation en services d'admissions courts-séjours

Fort d'une expérience acquise depuis plusieurs années et de formations spécifiques, le pôle Admissions Courts-Séjours propose au sein de ses services plusieurs soins à médiation :

- des soins de psychothérapie (musicothérapie individuelle et en groupe, média sensorielle…),
- des soins spécifiques infirmiers à médiation (atelier créativité, activités « sur un air de musique », marche, toucher, massage, relaxation, groupe estime de soi, atelier mémoire, atelier écriture…),
- des soins de psychoéducation et d'éducation thérapeutiques (PAS A PAS et éducation et promotion de l'activité physique et santé),
- des soins d'entretiens des habiletés sociales (DIXILUDO, activité Discovery, activité cuisine…).

La proposition de soin se fait avec le patient et après une évaluation pluridisciplinaire (médicale, psychologique et soignante).

Une trentaine de soins à médiations est proposée au sein des services d'hospitalisation du Pôle Admissions Courts-Séjours.



CHIFFRES-CLÉS :

- 1975 actes ont été effectués,
- File active de 869 patients.

L'hôpital de jour Myosotis lauréat au concours de l'Éducation Nationale

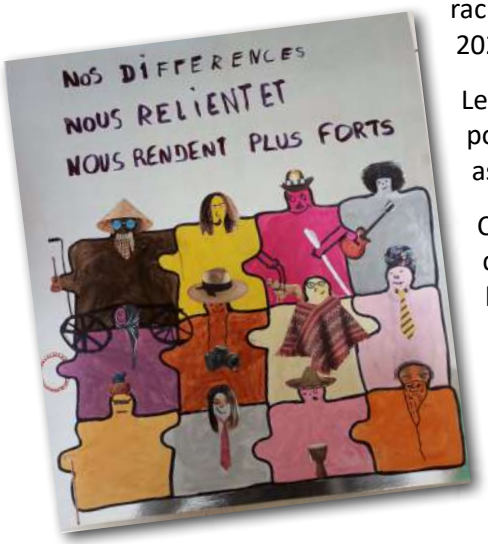

Le groupe de la médiation « Histoire-Traces » a travaillé sur le thème de la différence (différence de goûts, le handicap, le racisme…) et a participé à un concours organisé par les partenaires de l'Éducation Nationale, le concours « Nous Autres 2025 », en réalisant, dans ce cadre, une œuvre plastique représentant la lutte contre le racisme.

Les enfants ont choisi de dessiner un puzzle, représentant toutes les personnes différentes qui s'assemblent parfaitement pour ensemble créer une belle œuvre. Ils ont choisi de mélanger les accessoires culturels (par exemple, un chapeau à priori asiatique est porté par une personne à la peau marron…).

Ce groupe a été élu lauréat de ce concours et invité à Paris, au musée du quai Branly, pour la remise des prix et une visite du musée. Il a remporté 100 € de chèques lire, un abonnement d'un mois au Petit Quotidien, une mappemonde mettant l'Afrique au centre, un diplôme du jeune citoyen, une photo dédicacée de Lilian Thuram (le parrain et organisateur de ce concours).

Grâce au financement de l'hôpital, les jeunes patients accompagnés des soignants ont pu profiter d'une grande journée parisienne. Au programme : pique-nique au pied de la tour Eiffel, visite du musée du quai Branly, croisière en bateau mouche, visite de la cathédrale Notre Dame et des pyramides du Louvre sans oublier la cérémonie de remise des prix où les enfants sont montés sur scène avec courage pour présenter leur œuvre. Les enfants ont pu prendre le train pour la première fois, se repérer dans le métro. Le groupe a par la suite continué ses travaux en réalisant un album souvenir avec les éléments utilisés lors de la journée (brochures, tickets de métro…).

Unité BECARRE : Après-midi Multi-Sports



L'après-midi Multi-Sports Découverte (rugby, football, skateboard, roller), organisé par la Ligue BFC de Sport Adapté, a été animé grâce à l'engagement de bénévoles venus présenter et faire découvrir des activités sportives généralement peu accessibles. La participation des patients a été excellente. Chacun a pu expérimenter différents ateliers dans une ambiance dynamique et bienveillante tout en découvrant des capacités qu'il ne soupçonnait pas au départ.Cette journée a également favorisé la création de liens : rencontres avec d'autres acteurs du sport adapté, échanges avec des établissements du territoire, et mise en lumière d'un véritable travail de cohésion. Elle a permis aux participants de dépasser leurs appréhensions, de s'ouvrir à de nouvelles activités et de développer de nouvelles aptitudes techniques et motrices.

Un atelier graff au pôle PRISMe

Au sein du pôle PRISMe, un projet artistique a vu le jour grâce à l'intervention de deux graffers auprès des patients. À travers la peinture et l'expression déposée sur de grandes toiles, chacun a pu laisser libre cours à sa créativité et à son imaginaire. Ces temps de création partagés entre patients, artistes et soignants ont permis de transformer les espaces en lieux vivants, colorés et porteurs de sens. Les œuvres réalisées témoignent de la richesse des personnalités, des émotions et des parcours de chacun.

Au-delà de l'aspect artistique, cette initiative a favorisé l'échange, la coopération et la confiance en soi. Les patients se sont investis avec enthousiasme, expérimentant de nouvelles techniques et découvrant le plaisir de créer ensemble. Chaque fresque raconte une histoire, chaque couleur exprime une émotion. Ce projet illustre combien l'art peut être un véritable vecteur de lien social, d'apaisement et de valorisation. Ces réalisations embellissent aujourd'hui le quotidien du pôle et laissent une empreinte positive et durable dans les esprits comme sur les murs.



Dans ce cadre, M. Folly AFAHOUNKO, artiste, est venu le 30 décembre 2025 au sein de l'unité Retis pour un atelier de création d'une toile. Cinq patients ont participé à l'œuvre ainsi que les soignants et pair-aidant présents. Après avoir recensé les envies des patients, que ce soit dans les mots ou les dessins, la création d'une toile s'est faite au cours de l'après-midi. La toile est partie quelques temps vers l'artiste pour qu'il puisse la finaliser.

CHIFFRES-CLÉS :

- Au total, 15 patients ont pu bénéficier des interventions des graffeurs.

Témoignages : Valérie, pair-aidante de l'EPSM 71 :

« Cette fresque est née d'une rencontre entre un artiste et des personnes qui, pour la plupart, n'avaient aucune notion de dessin ou très peu. Au départ, il y avait des hésitations, des doutes, la peur de « mal-faire ». Mais très vite, ces appréhensions ont laissé place à l'envie d'essayer, d'oser, de participer. L'artiste s'est rendu disponible pour tous, avec bienveillance. Peu à peu, les formes ont pris place, les couleurs se sont répandues et, ce qui semblait au début être un ensemble de traits dispersés est devenu une œuvre commune. Cette fresque est un moment partagé, une coopération. Elle prouve que la création n'est pas réservée à ceux qui « savent dessiner ». L'accompagnement proposé a permis à chaque participant de trouver sa place dans le groupe. La réalisation de la fresque a favorisé les échanges, la concertation et la prise de décisions collectives, tout en développant la confiance en soi et le sentiment d'appartenance au groupe. »

Quelques ressentis des patients :

Christèle : *« Grâce à Folly, intervenant pour RETIS, nous avons pu partager un moment de dessin en peinture pendant une demi-journée. Malgré nos différents niveaux en dessin, Folly nous a orientés, aidés et nous avons pu chacun, chacune, exprimer nos envies sur cette fresque et, tout ça, dans la bonne humeur. Ce fut un moment bien sympathique. »*

Florian : *« J'ai beaucoup apprécié cet atelier, nous étions assistés par un professionnel qui a su nous mettre en confiance et coordonner notre travail. Nous avons pu réaliser, à mon grand étonnement, une œuvre commune cohérente, chargée de symboles, de couleurs, de nos particularités. Ce travail en équipe fut un réel plaisir et un bon moyen de connaître les autres. »*

Geoffrey : *« L'artiste était sympa, j'ai fait mes peintures. Je lui ai demandé de peindre certaines choses pour moi ce qu'il a accepté volontiers de faire, je l'en remercie. Bonne entente, amusement, moi en train d'essayer de mettre de la peinture sur Manon et Romain et prise de photo en mode cascade et bonne rigolade, bonne collaboration. »*

Romain : *« Participer à cette activité de peinture fut une expérience enrichissante. Cela nous a permis de créer une cohésion entre nous, nous permettant de créer une toile alors que nos idées étaient différentes. »*

Antoine : *« Un intervenant qui maîtrise l'art est venu nous rendre visite au pavillon Retis, pour nous enseigner la peinture sur une grande toile, tous les patients étaient présents pour finaliser une peinture sur laquelle, chacun a posé sa plume. Le résultat de cette œuvre était assez satisfaisant. Concernant mon ressenti, j'ai beaucoup aimé apprendre la peinture et le fait qu'on se soit tous réuni pour y participer. Chaque idée de chaque patient a rendu cette peinture authentique. »*

Pour finir, voici le retour d'impression de M. Folly Afahounko : *« J'ai eu le plaisir de travailler avec un groupe très réceptif qui a su faire preuve de réactivité face aux propositions formulées. Nous sommes partis de démarches différentes, en lien avec les envies propres à chaque participant(e) autour de la peinture. Faire émerger une approche collective à partir de propositions individuelles a constitué un beau challenge. Ce qui m'a particulièrement marqué, c'est la capacité de chacun(e) à trouver sa place, ce qui a grandement facilité le travail de coordination. J'ai également beaucoup apprécié le soutien de l'équipe soignante, très présente pour encourager les participants. Il n'y a eu aucun temps de latence : tous et toutes étaient investis et il a été très intéressant de constater que les participants devenaient force de proposition une fois certaines étapes finalisées. Je tiens une nouvelle fois à remercier l'ensemble des personnes impliquées pour la qualité de ce travail collectif. »*



Merci à Christèle, Romain, Geoffrey, Florian, Antoine
ainsi que Valérie et Manon en photo-reporters.

Les professionnels

Sélection et présentation d'un poster au 17ème Congrès Français de Psychiatrie

Du 1er au 4 décembre 2025, la cadre supérieure et l'IPA du pôle Admissions-Courts-Séjours ont participé au Congrès Français de Psychiatrie dont la thématique, cette année, était « la lumière ». Dans ce contexte, l'IPA du pôle a présenté un poster scientifique portant sur le TDAH* chez l'adulte, un trouble du neuro-développement encore insuffisamment repéré et structuré dans les parcours de soins. Ce poster s'inscrit dans la continuité de plusieurs travaux menés ces dernières années notamment :

- une recherche menée dans le cadre du diplôme d'IPA en psychiatrie santé mentale portant sur la place de l'IDE en addictologie dans le parcours de soin du TDAH adulte,
- une étude sur cas clinique de la cooccurrence du TDAH et du trouble de la personnalité borderline réalisée dans le cadre du diplôme interuniversitaire « TDAH à tous les âges » récemment validé.
- une étude comparative de la qualité de vie des patients suivis sur l'unité Topaze, avant et après diagnostic et mise en place d'un traitement adapté avait été menée dans ce cadre, et qui a été l'objet du poster présenté cette année au CFP.



La participation au Congrès 2025 a été favorable aux échanges entre professionnels (IPA en psychiatrie santé mentale, psychiatres hyperspécialisés, IDE, partenaires institutionnels) ainsi qu'à l'enrichissement scientifique et clinique sur diverses thématiques (intérêt du dosage des antidépresseurs, liens entre sommeil et psychiatrie, études en addictologie en cours et vers lesquelles nous pouvons orienter des patients, dernières actualités sur le TDAH, les troubles neuro-fonctionnels, présentations IPA/IDE sur un programme de prise en soin du trouble de la personnalité borderline…).

**Trouble Déficit de l'Attention avec ou sans Hyperactivité*

Naissance du réseau PRISM – Prévention du Risque Infectieux en Santé Mentale

Lors de la Journée annuelle du CPias Bourgogne-Franche-Comté du 25 septembre dernier, l'équipe d'hygiène hospitalière de l'EPSM 71 a présenté une nouvelle initiative régionale : la création du réseau PRISM – Prévention du Risque Infectieux en Santé Mentale.Né d'un constat partagé par le Dr Sylvie Davidian et Hélène Thomas, ce projet vise à fédérer les établissements de santé mentale de la région autour d'un objectif commun : créer du lien entre les professionnels de santé mentale, souvent isolés sur ces questions, pour échanger, mutualiser et progresser ensemble en matière de prévention du risque infectieux. À ce jour, plusieurs structures ont rejoint la démarche avec déjà des partages d'expérience sur l'hygiène des mains et la création de cartes d'identité des établissements. Les premiers membres du réseau PRISM Bourgogne-Franche-Comté sont : CH La Chartreuse (Dijon), CHS de Novillars, CHS Saint-Ylie (Dole), CH Pierre-Lôo (La Charité-sur-Loire), Association Hospitalière de BFC (Saint-Rémy-en-Comté), Clinique Val Dracy (Dracy-le-Fort), EPSM 71 (Sevrey), CHS de l'Yonne (Auxerre).



Prochaines étapes : élargir encore le réseau, valider un programme d'actions annuel commun et mettre en place des outils collaboratifs pour faire vivre cette dynamique régionale. Des rencontres annuelles en présentiel et plusieurs visioconférences thématiques rythmeront la vie du groupe avec la possibilité de créer des groupes de travail inter-établissements.



Projet de recherche en psychiatrie et santé mentale ou bien Projet de recherche sur la consommation de benzodiazépines chez les personnes âgées de 65 ans et plus

Dans le cadre du groupement régional de recherche en psychiatrie et santé mentale, l'EPSM 71 est porteur d'un projet de recherche « Consommation de benzodiazépines chez les personnes âgées de 65 ans et plus, prises en charge en établissements de santé et structures de soins rattachées. Etat des lieux, actions d'amélioration et évaluation d'impact » Dans le cadre de cette recherche multicentrique, l'EPSM 71 a émis les conventions avec l'ensemble des établissements fournisseurs de données et sera chargé du traitement de ces dernières.

Une journée d'échanges à l'EPSM 71 avec l'Observatoire Régional de Santé

Dans le cadre de la structuration de la recherche en psychiatrie et santé mentale en Bourgogne-Franche-Comté, l'EPSM 71 a accueilli le 15 janvier dernier des représentants de l'Observatoire Régional en Santé (ORS) pour animer une concertation territoriale en Saône et Loire. Association de loi 1901 (à but non lucratif), l'ORS assure une mission d'intérêt général ; il contribue notamment à l'amélioration de l'information sur les comportements et les besoins des populations régionales dans le domaine de la santé publique et ce, dans le but de faciliter l'aide à la décision et de réduire les inégalités de santé.Plus concrètement, les objectifs de la Fédération de Recherche en Santé Mentale sont de :

- Favoriser la co-construction de projets, coopération entre établissements, professionnels, usagers,
- Développer des expertises et projets (et l'attractivité),
- Valoriser les recherches en psychiatrie (la visibilité),
- Soutenir l'expérimentation de dispositifs/pratiques de soins innovants,
- Développer la culture de l'évaluation,
- Soutenir la formation des professionnels (non-)médicaux,
- Développer une approche populationnelle,
- Partager de l'information sur l'état de santé de la population, ses besoins et les dispositifs de soins.



De riches échanges autour du développement de la recherche locale et notamment concernant les activités de recherche existantes, les ressources et partenariats ou encore les besoins et attentes ont eu lieu tout au long de la journée à laquelle participaient des professionnels de l'EPSM 71 mais également différents partenaires (CPTS du Chalonnais, CLS Grand Chalon, CLS/CLSM Pays Charolais-Brionnais, CLS/CLSM Bresse Bourguignonne, CH Mâcon.

Le centre de documentation

En janvier 2025, le Centre de Documentation a souscrit à un abonnement institutionnel à CAIRN pour le 'bouquet de revues psychologie'. Il se compose de 142 titres au total : une plus-value indéniable.

Les professionnels disposent désormais d'un accès rapide à l'actualité scientifique et à des revues de référence, ce qui renforce la qualité des pratiques, la mise à jour des connaissances et l'appui aux projets de recherche et formation.

Selon les statistiques de CAIRN, 4441 articles ont été consultés ou téléchargés en 2025.



Par ailleurs, pour chaque « Café Rencontre » des IPA et lors des deux colloques (voir page 49), le Centre de documentation assure un appui complet : il réalise les recherches documentaires ciblées, sélectionne les ouvrages et les supports pertinents, prépare et met à disposition le matériel nécessaire. Les articles retenus sont imprimés en plusieurs exemplaires pour distribution aux participants.

Par ailleurs, le Centre de documentation élabore une bibliographie complète.

INTÉGRATION ET RENFORCEMENT DES ÉQUIPES

Tutorat

Une première « promotion » d'infirmiers a bénéficié du tutorat. Celui-ci dernier concerne les IDE n'ayant jamais exercé en psychiatrie ou nouvellement diplômés. Ainsi, seize professionnels ont bénéficié de ce dispositif en 2025 avec trois rencontres de groupe dans l'année et des temps individuels programmés. Le bilan est positif tant du côté des tuteurs que des tutorés. Le point principal à améliorer est la possibilité pour les agents de pouvoir se libérer pour les différentes rencontres que ce soit en groupe ou en individuel. Des corrections ont été apportées pour 2026. Le tutorat montre son efficacité comme levier d'intégration et de montée en compétences. Les ajustements prévus en 2026 visent à pérenniser le dispositif et à en maximiser l'impact sur la qualité des prises en charge.

Pérennisation par l'ARS du deuxième poste infirmier de l'Équipe Mobile Géronto-Psychiatrie (EMGP)



En 2025, l'ARS BFC a confirmé la pérennisation du deuxième poste infirmier à l'EMGP, poste qui avait d'abord été attribué sous forme d'enveloppe non reconductible. Cette décision fait suite à l'évaluation positive du dispositif conduite sur le territoire et reconnaît l'impact concret du renfort infirmier :

- amélioration de la prise en charge des personnes âgées,
- réduction des ruptures de parcours entre secteurs hospitaliers et médico sociaux,
- meilleure coordination avec les acteurs de ville.

La transformation de ce poste en création durable consolide la capacité d'intervention de l'EMGP.

Renforcement des effectifs IPA sur le pôle ambulatoire

La présence des IPA dans les structures ambulatoires et principalement en CMP n'est plus à démontrer. Elle s'impose comme un élément structurant de l'organisation ambulatoire et constitue un levier d'adaptation aux évolutions de la démographie médicale, garantissant continuité, qualité et efficience des soins sur le territoire. Face aux difficultés observées sur plusieurs secteurs du pôle, une réponse pro-active a été apportée par le renforcement des effectifs en infirmier en pratique avancée.

Deux postes IPA ont ainsi été mobilisés afin de répondre aux besoins identifiés.

Secteur d'Autun

Le CMP d'Autun est particulièrement fragilisé par un nomadisme médical et une absence de médecin référent engendrant ainsi depuis plusieurs mois une instabilité importante dans la prise en charge des patients. Dans ce contexte, le projet professionnel d'une infirmière du secteur d'évoluer vers un poste IPA a été soutenu par le pôle et les directions lui ayant ainsi permis d'intégrer la faculté en septembre 2025.

Secteur de Tournus

Sur le territoire de Tournus, l'analyse de l'activité a mis en évidence en 2024/2025 une croissance significative de la file active, une augmentation importante de nouvelles demandes de prise en charge induisant alors une augmentation des délais d'attente. En réponse, et suite à une opportunité de recrutement d'un IPA sur ce secteur, un poste a été créé. Il est effectif depuis le 1er septembre 2025. Ce renfort vise à réduire les délais de prise en charge, à fluidifier les parcours et à alléger la charge de travail des médecins sur le secteur.

ÉVÉNEMENTS STRUCTURANTS ET DYNAMIQUES COLLECTIVES

Le Trouble de la Personnalité Borderline (TPB) au cœur des échanges

Un comité d'organisation de la journée du pôle Admissions Courts-séjours s'est réuni à plusieurs reprises en 2025 afin de proposer une journée de réflexion et d'échanges aux professionnels du pôle. La thématique s'est imposée au groupe du fait de la prévalence des soins en lien avec un trouble de la personnalité borderline. La journée s'est entièrement appuyée sur les ressources et les compétences des professionnels du pôle. Plus de 60 professionnels, tous métiers confondus, se sont alors réunis pour la journée annuelle du pôle PACS consacrée au Trouble de la Personnalité Borderline. Après une introduction assurée conjointement avec Mmes Aïchouch Michot-Boutabout et Agnès Hervé-Grillot, Dr Carmina Dumitru a rappelé les enjeux du pôle et présenté les spécificités du TPB. La matinée s'est poursuivie avec l'intervention de Gabriela Bertrand, psychologue, qui a apporté un éclairage clinique sur le trouble et ses manifestations. L'après-midi a quant à lui été consacré à quatre ateliers avec pour thématique « le TPB et… : les addictions, la crise suicidaire, la médiation sensorielle, le TDAH associé ». La restitution finale à l'auditorium a souligné la richesse des échanges. Cette journée de pôle s'est achevée sur les perspectives du pôle pour poursuivre sa dynamique engagée autour d'outils communs et de la collaboration interdisciplinaire et sur la prochaine journée de pôle 2026.



CHIFFRES-CLÉS :

- 60 participants,
- 5 ateliers pratiques.

Formation Qualité de Vie au Travail des cadres au sein du pôle PRISMe



Une journée traitant de la qualité de vie et des conditions de travail a eu lieu le 3 décembre 2025. L'ensemble de l'encadrement du pôle PRISMe en a bénéficié. Les objectifs de cette formation étaient d'identifier les enjeux liés à la qualité de vie et aux conditions de travail ainsi que ceux découlant de la loi Santé au travail. Il s'agissait également de comprendre les différents déterminants de la QVCT, d'identifier ses leviers internes pour démarrer ou améliorer sa démarche QVCT mais aussi de repérer les étapes nécessaires à la mise en place d'une démarche QVCT durable et structurée. Cette journée a permis de nombreux échanges et a fait émerger plusieurs pistes de réflexion en vue de la prochaine rencontre avec l'intervenante.

Des QCM ont été proposés afin de vérifier la compréhension des notions abordées et de susciter la réflexion. Des travaux en petits groupes ont également favorisé les échanges d'expériences et le partage de pratiques entre les participants. Les participants ont ainsi pu prendre du recul sur leurs pratiques managériales et réfléchir collectivement aux conditions favorisant un environnement de travail plus serein et plus efficace. Plusieurs thématiques ont été abordées, notamment la communication au sein des équipes, la prévention des risques psychosociaux et la reconnaissance au travail. Ces temps d'échanges ont contribué à identifier des actions concrètes pouvant être mises en œuvre à court et moyen terme. La dynamique collective instaurée durant cette journée a également permis de renforcer la cohésion entre les membres de l'encadrement et de valoriser l'importance d'une démarche participative. Enfin, cette réflexion commune constitue une première étape vers l'élaboration d'un plan d'actions adapté aux réalités du pôle PRISMe. Une demi-journée est prévue en juin 2026 afin de revisiter les pistes de travail identifiées lors de la journée initiale, d'en évaluer l'évolution et de poursuivre la construction d'une démarche QVCT adaptée aux besoins des équipes.

Organisation d'une journée de pôle PPSA : bilan et perspectives

La journée de pôle ambulatoire du 25 juin 2025 a constitué un temps fort institutionnel permettant de valoriser l'engagement des équipes, de favoriser la cohésion et d'inscrire les projets dans une dynamique collective partagée. Organisée autour d'un programme structuré alternant temps de présentation et temps d'échanges, cette journée a permis de mettre en lumière les projets du pôle. Les présentations du matin ont favorisé une meilleure compréhension des dynamiques en cours et ont permis de renforcer la lisibilité stratégique du pôle et de l'institution. L'après-midi, consacré à la présentation du NHS et à la réflexion autour de la pair-aidance et de ses perspectives au sein du pôle ambulatoire a ouvert des pistes et nourri la réflexion sur les pratiques futures. Le temps d'échanges interprofessionnels autour du buffet a constitué un levier important de décloisonnement facilitant les rencontres entre les professionnels issus de structures et métiers différents. Ces moments informels permettent de consolider les liens, d'encourager les coopérations et de favoriser une lecture commune. Par ailleurs, une réflexion a été menée concernant les demi-journées d'échanges interprofessionnels initialement mise en place en 2021.

Leur organisation a montré des limites en termes d'efficience, le temps de trajet étant parfois supérieur au temps effectif consacré aux échanges et à la réflexion collective. Dans un souci d'optimisation organisationnelle et en réponse aux attentes des professionnels, ces demies journées ont été suspendues en 2025. Cette décision ouvre alors une réflexion au sein du pôle sur de nouvelles modalités d'échanges de pratiques entre les différentes structures : format plus ciblé, proximité territoriale …



Journée institutionnelle du pôle PPIJD - Retours positifs et perspectives

La journée de travail du 6 juin 2025, consacrée à la présentation des dispositifs de soins du pôle PIJD, a permis à tous les professionnels de se retrouver et de renforcer l'interconnaissance après la période COVID et les rattachements récents (Mâcon, Paray le Monial).

Les retours ont été globalement très favorables : les participants ont apprécié les temps de partage et demandent un format différent l'année prochaine avec la mise en place de travaux d'ateliers l'après-midi et des présentations théorico-cliniques le matin.

L'exercice de bilan a aussi mis en lumière la réalité clinique : une augmentation des déclarations d'événements indésirables entre 2024 et 2025 traduisant des situations plus complexes (violences, passages à l'acte, incidents liés aux soins ou au circuit du médicament, etc.). Ces constats ont mobilisé les équipes et relancé des travaux réguliers d'équipe tout au long de l'année pour co construire l'évolution des unités fonctionnelles intra PIJD.

Face aux tensions liées à un absentéisme important, la mobilisation collective a été notable : encadrement, médecins et équipes ont multiplié les réunions, assuré l'intérim et engagé des actions de soutien. Ces démarches ont permis d'initier des ajustements organisationnels et des mesures de prévention pour améliorer les conditions de prise en charge et préserver la qualité des soins.

En conclusion, cette journée a renforcé la cohésion professionnelle et impulsé des orientations concrètes.



Première journée du pôle de géronto-psychiatrie

Le 2 décembre 2025 s'est tenue la première journée du pôle de Géronto-psychiatrie (PGP) marquant une étape structurante dans la dynamique collective du pôle. La présentation stratégique du projet de pôle a permis de clarifier les orientations, les priorités organisationnelles et les perspectives de développement notamment en termes de coordination de parcours et d'adaptation de l'offre aux besoins croissants du territoire.

Les différentes unités EMGP, Edelweiss, EHPAD « Les Blés d'Or » ont présenté leurs missions respectives, leurs modalités d'intervention et leurs spécificités cliniques. Ces temps ont favorisé l'interconnaissance, levier essentiel pour fluidifier les parcours et limiter les ruptures de prise en charge.

L'après-midi a été consacré aux partenariats structurants :

- intervention de l'EMGe - équipe mobile de gériatrie (CHWM),
- présentation de l'EMSP – équipe mobile de soins palliatifs (CHWM),
- présentation du rôle de l'IPA dans la prise en soin des personnes âgées avec projection sur le pôle – IPA EPSM 71,
- focus sur l'évaluation de la douleur – IDE coordinatrice de la douleur et groupe PGP.

Très appréciée des professionnels suite aux retours positifs des questionnaires de satisfaction, cette journée a renforcé la cohésion d'équipe et posé les bases d'une dynamique collective au service du parcours patient

CHIFFRES-CLÉS :

- 45 personnes,
- Retour de questionnaires .

Focus sur l'encadrement du PGP : solidarité et continuité en 2025

L'année 2025 a été dynamique au sein de l'encadrement du pôle. Malgré des mouvements de postes et des périodes d'absentéisme, l'organisation a su faire preuve d'adaptabilité et de solidarité pour maintenir la continuité du management et la qualité d'accompagnement des équipes. L'arrivée d'une nouvelle cadre en avril, les réajustements successifs et les solutions temporaires mises en place ont permis de poursuivre l'ensemble des missions du pôle sans rupture. Les équipes se sont mobilisées collectivement, en partageant les responsabilités et en renforçant la coordination entre services. Résultat : les projets et prises en charge ont été assurés, le suivi des équipes maintenu, et la cohésion managériale renforcée. L'engagement et la disponibilité de chacun méritent d'être soulignés et remerciés.

Temps forts à l'EHPAD « Les Blés d'Or »

À l'EHPAD « Les Blés d'Or », la formation de l'animatrice a eu un impact certain en 2025 sur la mise en œuvre des activités. Toutefois, les temps forts de la vie institutionnelle ont été préservés grâce à l'implication de l'ensemble de l'équipe. En 2025, la formation de l'animatrice a renforcé notablement la qualité et la diversité des activités à l'EHPAD « Les Blés d'Or ».

Au delà des ateliers quotidiens, l'engagement collectif de l'équipe a permis de préserver et d'animer les temps forts institutionnels qui structurent la vie des résidents et renforcent les liens avec leurs proches. Les actions marquantes sont :

- l'organisation de deux repas des familles organisés en juin et décembre : ce sont des moments particulièrement appréciés qui favorisent le lien entre les résidents, leurs proches et les professionnels. À l'occasion des fêtes de fin d'année, l'équipe s'est également mobilisée pour remettre un cadeau à chaque résident contribuant ainsi au maintien d'un climat chaleureux et convivial pour les fêtes de fin d'année.
- le maintien du partenariat autour de l'activité chorale entre les résidents de l'EHPAD et les usagers de la MA : cette initiative favorise les rencontres inter-structures et crée des moments de partage autour de projet commun tout en valorisant les capacités et l'expression des participants.

Ces moments contribuent concrètement à la qualité de vie à l'EHPAD.

Renforcement de la coordination avec les EHPAD conventionnés

Afin d'améliorer la fluidité des orientations et la qualité des parcours, l'unité Edelweiss a poursuivi en 2025 sa coordination avec les EHPAD conventionnés du territoire.

Plusieurs rencontres institutionnelles ont été organisées avec les établissement afin de préciser les modalités de travail en commun, de clarifier les attentes réciproques et d'améliorer les interconnaissances des équipes.

Un suivi renforcé des demandes d'admission vers les EHPAD a été instauré : contact systématique lors de chaque orientation, échanges cliniques autour des situations complexes, analyse des freins en cas de refus pour ajuster les pratiques.

Par ailleurs, le travail de sensibilisation des établissements à la spécificité des prises en charge en Géronto-psychiatrie s'est poursuivi avec l'initiation du projet « Destigmatisation de la personne âgée hospitalisée en psychiatrie ».

Ce renforcement de la coordination favorise une réponse territoriale plus cohérente et plus rapide aux besoins des personnes âgées en souffrance psychique, améliore la sécurité des orientations et contribue à une meilleure intégration entre secteurs sanitaire et médico social.



Analyse des pratiques professionnelles et supervision

Les pôles ont bénéficié de plusieurs séances d'analyse des pratiques professionnelles animées par l'organisme IRTESS. Ces temps d'échange structurés ont permis aux équipes soignantes de prendre du recul sur leurs pratiques quotidiennes, de partager des situations cliniques complexes et d'identifier des pistes d'amélioration collective. Les retours sont très positifs : la majeure partie des équipes apprécie la qualité des animations, le cadre bienveillant instauré et l'effet fédérateur de ces rencontres. Plusieurs bénéfices concrets émergent : renforcement de la cohésion d'équipe, clarification des pratiques professionnelles, meilleure identification des risques et des besoins de formation, et réduction du sentiment d'isolement des soignants. Au regard de ce retour positif, il est souhaité de reconduire le dispositif pour l'année prochaine.



ÉVÉNEMENTIEL

Les colloques

Retour sur une journée riche et constructive autour des addictions

Le colloque « Comment concilier posture soignante, réduction des risques et contraintes institutionnelles dans la prise en charge des addictions ? » a réuni le 18 octobre 2025 une centaine de participants à l'EPSM 71. Soixante-dix professionnels de l'EPSM 71 et une trentaine de partenaires extérieurs (Agence régionale de santé Bourgogne-Franche-Comté, Centre Hospitalier de Montceau, Addictions Alcool Vie Libre, Alcooliques Anonymes France, Association Addictions France, Alliance Handicap 71, CSAPA, Unafam…) ont croisé leurs expertises pour une journée riche, intense et inspirante. Rythmée par des interventions pluridisciplinaires, des échanges stimulants et des retours d'expérience, cette journée a permis de croiser les regards. L'énergie collective a montré à quel point les enjeux du soin en addictologie sont au cœur de nos missions et combien la collaboration entre acteurs est essentielle pour avancer.



Une mention particulière pour l'équipe du Centre de Documentation de l'EPSM 71 qui a préparé et mis à disposition de nombreux ouvrages et articles en lien avec les thématiques du colloque.





Retour sur le colloque « *Quand la famille s'invite… Penser la famille dans l'institution* »





À l'initiative du collège des psychologues de l'établissement, plus de 120 professionnels de l'EPSM 71 se sont réunis le 7 novembre 2025 sur le site hospitalier de Sevrey pour une journée riche d'échanges et de réflexions autour d'un thème au cœur de leurs pratiques : la place du familial dans les institutions de soins. Tant en pédopsychiatrie qu'en psychiatrie adulte, penser le familial, c'est entendre (dans la problématique du sujet), ce qui est en souffrance dans les liens et qui renvoie à l'histoire familiale et à la place dans la généalogie. Quand la famille s'invite dans nos structures, nos unités… que faire ? Comment l'accueillir, l'écouter, la penser, la réunir et/ou permettre au sujet de s'en séparer ? Après différentes approches abordées le matin en séance plénière par des intervenantes extérieures de qualité permettant des échanges fournis avec la salle, différents ateliers tels que le photolangage, l'art thérapie ou encore l'étude de cas cliniques étaient proposés l'après-midi. Cette journée a permis d'explorer la complexité et la richesse des liens familiaux dans la rencontre thérapeutique et de mettre en avant la créativité des équipes ainsi que la nécessité de retrouver le plaisir de penser ensemble.

Les SISM 2025

Les Semaines d'Information sur la Santé Mentale se sont déroulées partout en France du 6 au 19 octobre 2025 avec pour thématique « *Pour notre santé mentale, réparons le lien social* ». Selon l'OMS, entretenir des relations sociales de qualité est un facteur clé de notre santé mentale et physique (moins de stress, moins de dépression, une meilleure estime de soi, un meilleur sommeil…) et pourtant, dans un monde actuel ultra-connecté, le sentiment de solitude explose. Dans ce cadre, l'EPSM 71 s'est associé à différents partenaires pour organiser de nombreux événements sur l'ensemble du territoire de Saône-et-Loire et notamment :



↘ Une séance de Land'Art :

Le Land' art est un art qui utilise le cadre naturel extérieur et se base sur l'utilisation de matériaux trouvés dans la nature (roche, sable, bois, feuilles, plumes etc). Ces œuvres s'exposent à l'extérieur jusqu'à leur érosion naturelle, elles restent donc là où elles sont créées. Le land' art est utilisé comme médiation thérapeutique à l'EPSM 71 avec des objectifs globaux à personnaliser pour chaque patient (sortir hors les murs, destigmatiser, favoriser la créativité, l'imaginaire, l'expression, travailler la place dans le groupe, rencontrer et prendre en compte les autres, être attentif à son environnement, la nature, s'y adapter, travailler le lâcher prise, vivre l'instant présent, etc.). Le Land' art est accessible à tous. Cette séance était ouverte à tous avec pour objectif de destigmatiser et de communiquer sur la santé mentale et la psychiatrie.





↘ Un café-tricot :

Il n'est plus à prouver les bienfaits que procure cette médiation sur le moral. Le tricot favorise l'apaisement à travers ses petits gestes tranquilles et répétitifs, régulant la respiration et le rythme cardiaque. La gestuelle qui accompagne l'activité se rapproche d'une méditation. Il permet aussi de développer une certaine dextérité, de travailler la motricité. Le tricot détend, tout simplement ! Le tricot permet aussi d'apprendre à dépasser certaines difficultés lorsqu'il faut défaire et refaire quelques rangs, il demande une telle concentration qu'il ne laisse plus de place pour ressasser ses problèmes. Il demande de la patience et de la persévérance. Le tricot détend, tout simplement ! Le tricot améliore l'estime de soi. Quelle fierté que d'arriver au bout d'un ouvrage, que ce soit un vêtement pour les plus aguerris ou une « simple écharpe » ou même un carré qui en rejoindra d'autres pour monter une couverture lors d'un travail collectif. Le tricot détend tout simplement ! Le tricot permet également de renouer avec le sensoriel avec la douceur de la laine, les couleurs chatoyantes, le cliquetis des aiguilles, ou les souvenirs associés à une mère, une grand-mère qui tricotait. Le tricot détend tout simplement ! Enfin, le tricot comme réseau social. Se réunir autour d'une boisson, des biscuits et de la bonne humeur. Partager les compétences des tricoteurs confirmés avec les tricoteurs débutants, toutes générations confondues.

↘ Une journée portes ouvertes à l'Hôpital de Jour Jeunes Adultes :

L'Hôpital de Jour Jeunes Adultes ELIPS a ouvert ses portes aux partenaires et au grand public le jeudi 16 octobre 2025. Une journée qui a rencontré un franc succès avec une forte affluence. En effet 120 personnes issus d'horizons diverses sont venues s'informer sur les missions d'ELIPS, échanger avec l'équipe et les jeunes présents mais aussi découvrir les ateliers à médiation. Les participants à l'activité thérapeutique radio « ELIPS FM » ont pu réaliser à cette occasion quelques interviews diffusés sur les ondes de Radio Prévert. L'affiche d'ELIPS a d'ailleurs présentée à l'occasion de cette journée portes ouvertes qui a réuni plus de 120 personnes.



↘ Vidéo créée par l'équipe de Reseau psy/Vigilans pour lutter contre la stigmatisation en santé mentale :

Les membres de l'équipe UACH/VigilanS/Réseau Psy ont proposé de créer une vidéo pour répondre à des préjugés sur la Santé Mentale. La vidéo a été publiée dans le cadre de la Semaine d'Information en Santé Mentale 2025 du Grand Chalon du 8 au 12 octobre 2025 sur le site internet et les réseaux sociaux de l'EPSM 71, le site internet et les réseaux sociaux du Journal de Saône et Loire et les sites des partenaires de la SISM 2025 du Grand Chalon. La vidéo a été réalisée sous le format « Questions/Réponses » mais avec « Préjugés/Réalités » avec les voix de l'équipe soignante.Les objectifs étaient de :

- lutter contre les préjugés sur la Santé Mentale auprès du Grand public.
- promouvoir et sensibiliser le grand public au dispositif Réseau Psy
- sensibiliser le grand public au numéro National de Prévention du Suicide le 3114.
- donner de la visibilité à l'EPSM 71 en étant acteur d'une campagne de lutte contre la stigmatisation de la Santé mentale.

CHIFFRES-CLÉS :

- 53092 impressions (fréquence d'affichage à l'écran),
- Couverture : 30687 (nombre d'utilisateurs qui ont vu la vidéo au moins 1 fois).

↘ Projection du documentaire « Perchés » à l'Espace des Arts (Chalon-sur-Saône) suivie du « Pot du lien » (échanges, discussions, rencontres) :

« Perchés » est une immersion dans le quotidien de jeunes adultes affectés par un trouble de la santé mentale. Ensemble, ils ont décidé de créer La Maison Perchée, une association d'entraide animée par et pour des jeunes qui leur ressemblent. Un lieu unique en France où « réapprendre à vivre, et non plus survivre ». Maxime a été diagnostiqué bipolaire à 22 ans. Rapatrié d'urgence alors qu'il était en Chine, interné en psychiatrie, il passe 18 mois cloitré dans sa chambre. Lui vient alors l'idée de créer un lieu où des jeunes comme lui pourraient s'assumer, se soutenir et s'entraider. Victoria a le même désir. Elle, qui a longtemps masqué sa bipolarité, ne veut plus se cacher. Crises psychotiques, effets secondaires des traitements, hospitalisations… À présent, Victoria dit tout de sa maladie, et met toute son énergie à bâtir cette «maison» dont elle a tant rêvé. À leurs côtés, Lucille souffre de schizophrénie. Internée à sa demande alors qu'elle vient de faire une tentative de suicide, elle reprend peu à peu le goût de la vie à mesure que le lieu prend forme. Caroline, elle, n'a pas de trouble psy. Entre recherche de financements, recrutement et accueil, elle orchestre cette drôle de Maison qui ne désemplit pas depuis son inauguration. Un lieu comme une évidence à l'heure où 1 Français sur 5 souffre d'un trouble psy.

↘ Une animation danse :

Deux ateliers, animés par une infirmière et une ergothérapeute du CATTP Le Cap, étaient proposés autour de la danse et du mouvement sur un support musical. Pourquoi la danse ? parce qu'elle permet de se relier aux autres sans les mots, parce qu'elle invite à partager un moment ludique et joyeux, parce qu'elle peut aider à sortir de l'isolement en respectant le rythme de chacun. Ce que les participants ont vécu ? des moments dansés, seul(e), à deux ou à plusieurs, une ambiance bienveillante sans pression ni performance, un espace pour se rencontrer autrement et créer un lien. Danser, c'est réparer le fil invisible qui nous relie !



↘ Des rencontres intergénérationnelles avec le pôle de psychiatrie infanto-juvénile départemental :

La filière 3-9 ans du Centre Winnicott a participé activement à des actions dans le cadre de la semaine d'information en santé mentale avec la confection et l'échange de cartes postales entre les enfants de l'HJ Myosotis et les résidents de l'EHPAD Terre de Diane. Une convention de collaboration a été signée entre le CHWM et l'EPSM 71 pour des rencontres intergénérationnelles entre les enfants de l'HJ Myosotis et les résidents de l'EHPAD Terres de Diane pour diverses médiations selon le calendrier : Noël, galette des rois...

↘ « *Créer du lien, un fil après l'autre* », un court-métrage réalisé par deux art-thérapeutes mâconnaises :



L'art thérapeute du CPIJD du Mâconnais s'est mise en lien, par le biais du PETR sud mâconnais, avec les art-thérapeutes du secteur de psychiatrie adulte de Macon. Elles ont travaillé en stop motion pour élaborer un court-métrage montrant le lien entre une jeune adolescente de 18 ans qui quitte la pédopsychiatrie pour rejoindre la psychiatrie adulte (le thème de cette année est le lien social). En parallèle, l'art thérapeute a mené des ateliers avec les jeunes de l'hôpital de jour en constituant une valise qui symbolise la pédopsychiatrie. A l'intérieur de cette valise nous visualisons différents soignants. Cette adulte en devenir évolue auprès des différents soignants où chacun tricote (tisse) un plaid, un doudou qui pourra grandir et servir de fil conducteur tout au long du parcours évolutif. Ce fil continue à être transformé pour franchir le pas dans le monde adulte. Le 24 juillet 2025, une adolescente de l'HJ Mâcon a rédigé un texte pour remercier l'équipe soignante ; elle a accepté de participer en partageant son texte que l'on peut entendre lors de la visualisation du film réalisé par l'art thérapeute et l'étudiante d'art thérapie. Des séances conjointes ont été réalisées avec la psychiatrie adulte pour constituer le générique de fin, avec présentation à la Mairie de Mâcon durant la semaine de la SISM. Ce court-métrage est à découvrir à partir du lien ci-contre : https://youtu.be/crs2ccIvEiA

↘ Enfin, l'édition 2025 a été marqué par la **première organisation d'évènements - SISM sur le territoire du Grand Autunois Morvan**. A cette occasion, le CMP d'Autun s'est engagé aux côtés des partenaires de terrain avec l'animation d'une table ronde sur la thématique de la dépression, la participation à des ateliers d'activité physiques.

L'établissement

Actualisation du règlement intérieur de l'EPSM 71



L'EPSM 71 a actualisé son règlement intérieur pour adapter son cadre de fonctionnement aux évolutions légales, organisationnelles et aux besoins des équipes. Cette révision vise à clarifier les règles communes, faciliter le quotidien professionnel et renforcer la sécurité juridique et opérationnelle de tous les personnels. Toute personne fréquentant l'établissement (usager, patient, visiteur ou professionnel) est tenue d'en respecter les dispositions. Le règlement se compose des chapitres suivants :

- chapitre 1 : dispositions générales et organisation administrative et médicale,
- chapitre 2 : dispositions générales relatives à la sécurité,
- chapitre 3 : plan de gestion des tensions hospitalières et situations sanitaires exceptionnelles,
- chapitre 4 : amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins – gestion des risques,
- chapitre 5 : dispositions relatives aux patients et aux personnes accompagnées,
- chapitre 6 : dispositions relatives au personnel.

Le règlement révisé a été validé en instances en septembre et octobre 2025.

Signature de la charte de gouvernance partagée

La signature de la charte de gouvernance partagée entre le directeur d'établissement et la Présidente de la CME marque une étape clé dans l'évolution de notre établissement. Validée lors du directoire du 17 février et de la CME du 17 mars 2025, cette charte répond à une des fiches actions du projet d'établissement : « Formaliser la gouvernance partagée engagée par le directeur et le président de la CME ». Elle formalise des engagements clairs pour instaurer un pilotage médico administratif équilibré, fondé sur la concertation, la transparence et la co responsabilité. En s'appuyant sur les bonnes pratiques déjà en place, la charte précise les modalités de dialogue entre directions, équipes médicales et instances, afin d'améliorer la qualité des décisions et leur mise en œuvre au bénéfice des patients et des professionnels. Cette initiative renforce la dynamique collective et confirme la volonté de l'établissement de travailler dans un esprit de confiance et de responsabilité partagée.

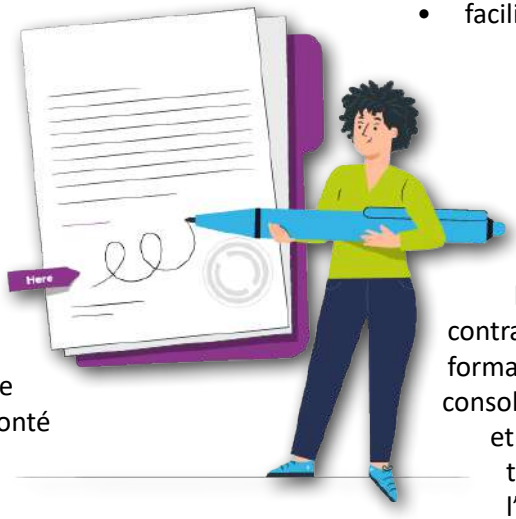

Signature des nouveaux contrats de pôle

L'EPSM 71 a franchi une étape importante avec la signature de la nouvelle génération de contrats de pôle découlant du projet d'établissement 2024- 2028.

À quoi servent ces contrats de pôle ?

- faciliter la mise en œuvre des projets du pôle s'inscrivant dans le projet d'établissement,
- préciser les engagements respectifs du pôle et de l'institution en termes d'organisation et d'attribution des ressources,
- favoriser le respect du cadre des responsabilités et de l'autonomie de chacun.

En mai 2025, le directeur d'établissement et la Présidente de la CME ont signé avec chacun des chefs de pôle les nouveaux contrats de pôle. Cet engagement est signé pour 4 ans. Ce dispositif formalise les priorités opérationnelles, clarifie les moyens alloués et consolide le cadre de collaboration entre directions, équipes médicales et services. Il marque un engagement fort pour accompagner les transformations et améliorer la qualité des prises en charge sur l'ensemble du territoire.

Dépôt des autorisations sanitaires en psychiatrie



Dans le cadre de la réforme des autorisations d'activité en psychiatrie, l'établissement a déposé, durant la fenêtre réglementaire du 1er janvier au 28 février 2025, les dossiers d'autorisation couvrant l'ensemble de ses structures. Ces dépôts ont inclus également des demandes de création d'hôpitaux de jour pour l'adulte et pour la pédopsychiatrie, ainsi que des demandes de création d'appartements thérapeutiques. Suite à l'instruction des dossiers, l'établissement a obtenu les quatre mentions sollicitées : « psychiatrie de l'adulte », « psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent », « soins sans consentement » et « psychiatrie périnatale ».

STRATÉGIE TERRITORIALE ET COOPÉRATIONS EXTÉRIEURES

L'EPSM 71 labellisé Centre Formateur Régional (CFR) BREF

L'EPSM 71, l'Unafam et le CLAP (Centre Lyonnais des Aidants en Psychiatrie) ont officiellement signé le 24 novembre 2025 une convention tripartite en présence de l'Agence Régionale de Santé Bourgogne-Franche-Comté : un moment-clé pour renforcer l'accompagnement et la formation des proches aidants en santé mentale sur tout le territoire régional. Cette signature acte la labellisation de l'EPSM 71 comme Centre Formateur Régional (CFR) BREF aux côtés de la délégation régionale Unafam. Dès cette fin d'année, le CFR aura pour mission de déployer et coordonner le dispositif BREF en Bourgogne-Franche-Comté en formant les animateurs et en accompagnant les équipes qui proposeront ce programme au sein de leurs établissements.

Programme psychoéducatif co-porté nationalement par le CLAP et l'Unafam, le programme BREF s'adresse à l'entourage (famille, amis) de personnes venant d'entrer dans un parcours de soins ou recevant un diagnostic de troubles psychiques. En trois séances, il vise à informer, dédramatiser, soutenir et connecter les aidants aux ressources adaptées pour leur permettre d'avancer avec davantage de repères et de soutien.



Cette collaboration illustre une dynamique régionale forte entre institutions sanitaires, associations d'usagers et professionnels engagés pour : • améliorer l'accompagnement des proches aidants, • renforcer l'alliance thérapeutique, • soutenir le parcours de rétablissement.

La signature de la convention s'est déroulée en présence de différents partenaires : ARS Bourgogne-Franche-Comté, EPSM 71, CLAP, Unafam. Un pas décisif pour renforcer le soutien aux aidants et structurer l'offre régionale en santé mentale.

Nouveau Projet Territorial de Santé Mentale de Saône-et-Loire 2025 - 2030

Le diagnostic territorial en santé mentale présenté à l'EPSM 71 devant 80 partenaires

Le mardi 14 octobre 2025, l'EPSM 71 a accueilli à l'auditorium près de 80 partenaires : acteurs du soin, du médico-social, du social, de l'éducation, de la prévention et représentants d'associations d'usagers, l'objectif étant d'engager la co-construction du futur PTSM 2025-2030. Dans un premier temps, les participants ont pu découvrir les résultats du diagnostic partagé issu de plusieurs mois d'enquêtes, d'entretiens et d'analyses mené auprès des acteurs du territoire. La matinée s'est poursuivie par des ateliers collaboratifs consacrés à six thématiques majeures :

- la prévention et le repérage précoce,
- la coordination territoriale,
- l'accès et les parcours de soins,
- la formation et la montée en compétences,
- l'implication des usagers,
- le soutien aux aidants.



Ces temps d'échanges ont permis d'identifier des pistes d'action concrètes et de renforcer la dynamique collective autour de la santé mentale en Saône-et-Loire. La phase 2 de co-construction et déclinaison opérationnelle des fiches actions se poursuit 2026.

Signature de l'accord-cadre de la CTER – Renforcer les parcours coordonnés

Initiée en 2017 par des professionnels du service psychiatrie du Centre Hospitalier de Mâcon et des professionnels d'établissements ou services médicosociaux du département (principalement MAS, FAM et foyers de vie), cette Commission Technique D'Étude et de Régulation (CTER) a pour vocation de faciliter les parcours de vie et de soins inter-institutions afin de limiter la répétition de situations de crise ou de rupture des personnes prises en charge, qu'il s'agisse de personnes accompagnées par des structures médico-sociales ou de patients adultes hospitalisés en unités de psychiatrie. Concrètement, il s'agit de croiser les compétences des différents acteurs en organisant :

- des stages ou formations croisés de personnel,
- des séjours d'observation et d'évaluation en établissement médico-social notamment pour des patients adultes hospitalisés en unité de psychiatrie en vue d'un possible hébergement,
- des séjours de répit, de rupture ou d'apaisement au profit des usagers pris en charge par les membres de la CTER.

Confirmant sa politique de coopérations et partenariats en faveur de l'ouverture et du décloisonnement de l'offre de soins, l'EPSM 71 a dans ce cadre signé le 9 janvier 2025 l'accord-cadre de la CTER fixant les modalités de coopération pluripartite. **Un pas concret pour mieux coordonner les compétences au service des personnes accompagnées.**

Les organismes membres du dispositif :

Signataires : l'EPSM 71, le Centre Hospitalier de Mâcon, la Résidence Départementale d'Accueil et de Soins, l'association Les Papillons Blancs (Bourgogne du Sud, Entre Saône Loire et Autun), l'AGES ADAPEI 21, les PEP 71, Convergences 71, Sésame Autisme RA, l'UGECAM BFC, la Fondation ARHM, l'ADFAAH, IMC 71, ESPACES et l'ESAT Le Clos Mouron, la Mutualité Française de Saône-et-Loire, l'EHPAD de Champrouge.

Autorités de tarification et de contrôle : l'ARS BFC, le Conseil Départemental de Saône-et-Loire.

Partenaires : la MDPH de Saône-et-Loire, le CLSM et le PETR (pôle d'équilibre territorial et rural) Mâconnais Sud Bourgogne.

Convention de collaboration entre l'EPSM 71 et la CPTS du Chalonnais

En juin 2025, l'EPSM 71 a signé une convention de collaboration avec la CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) du Chalonnais marquant une étape forte pour renforcer la coordination ville–hôpital et améliorer l'accès aux soins en santé mentale sur notre territoire. Ce partenariat a pour ambition de structurer des parcours pluriprofessionnels autour du patient, développer des actions communes de prévention et de promotion de la santé, favoriser les échanges entre professionnels et optimiser l'orientation vers les dispositifs de soins. Signée pour trois ans, la convention formalise les engagements réciproques de l'EPSM 71 et de la CPTS du Chalonnais en faveur d'une coopération territoriale renforcée. À court terme, elle vise à améliorer la coordination des prises en charge, réduire les ruptures de parcours et faciliter l'accès à des réponses adaptées pour les personnes en souffrance psychique.

CULTURE INTERNE ET DÉMARCHE QUALITÉ

Non-certification de la Haute Autorité de Santé

La Haute Autorité de Santé (HAS) procède à une évaluation externe des établissements tous les quatre ans afin d'apprécier, de façon indépendante, la qualité et la sécurité des soins et d'accompagner une dynamique d'amélioration continue. À l'issue de la visite réalisée du 10 au 14 février 2025, la HAS a prononcé la non certification de l'établissement en motivant cette décision par des insuffisances constatées sur la qualité des soins. Conformément aux procédures, une nouvelle visite de certification sera reprogrammée dans un délai de 24 mois. D'ici là, la direction engage un plan d'actions correctives priorisé, visant à remédier aux observations formulées : renforcement des processus de gestion des risques, déploiement des bonnes pratiques cliniques identifiées, formation des équipes et suivi d'indicateurs de performance.

La charte des valeurs – finalisation et déploiement

L'EPSM 71 a finalisé sa charte des valeurs. Dans le cadre du projet d'établissement 2024–2028, une large consultation du personnel a été menée fin 2024 pour repenser l'identité de l'établissement. À l'issue de deux enquêtes, trois valeurs fondatrices ont été retenues : humanisme, bienveillance et respect. En 2025, un groupe de travail pluridisciplinaire de professionnels volontaires s'est réuni à trois reprises pour traduire ces valeurs en un cadre partagé et en préciser les définitions. La charte finalisée a été présentée le 4 décembre 2025 lors de la réunion institutionnelle des cadres.

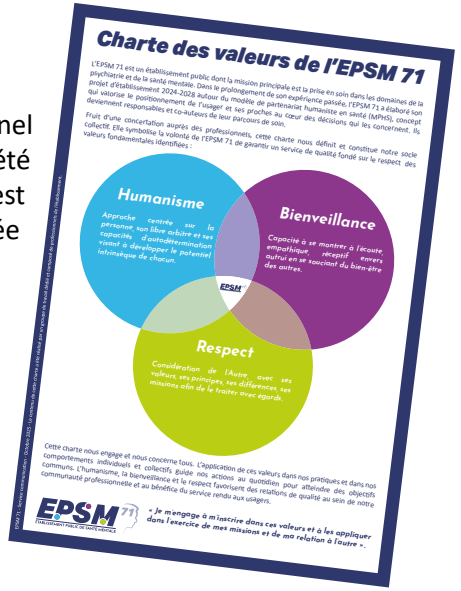

Plusieurs actions de déploiement ont été proposées, notamment :

- la présentation de la charte à la journée d'accueil des nouveaux arrivants,
- l'organisation d'actions de formation et de sensibilisation à l'humanisme,
- la promotion d'initiatives concrètes traduisant ces valeurs au quotidien.

Cette charte vise à renforcer la cohésion institutionnelle et à guider les pratiques professionnelles pour améliorer la qualité des prises en charge et le bien être au travail.

Actualisation des livrets d'accueil

Dans le cadre de l'amélioration continue de l'accueil et de l'information délivrée aux usagers, l'EPSM 71 a engagé en 2025 une démarche d'actualisation de ses livrets d'accueil. Un groupe de travail pluridisciplinaire a été constitué afin de mener cette révision. Il a réuni des professionnels de la direction des soins, de la direction des affaires générales, du service qualité et gestion des risques, du service de la gestion administrative des patients ainsi que du service communication. Les représentants des usagers ont également été pleinement associés à cette démarche garantissant une prise en compte renforcée du point de vue des patients.



Le format du livret d'accueil patients a été maintenu, l'actualisation ayant principalement porté sur :

- la mise à jour des données chiffrées,
- l'intégration de visuels plus récents,
- l'actualisation des cartes présentant l'offre de soins sur le territoire,
- et la déclinaison de la nouvelle identité graphique de l'établissement afin d'améliorer la lisibilité et l'attractivité du support.





Par ailleurs, le livret d'accueil de la Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) a fait l'objet d'une actualisation spécifique fin 2025. Harmonisé avec le livret patients révisé en début d'année, il a été validé en Conseil de la Vie Sociale (CVS) témoignant de l'attention portée à la participation des usagers et de leurs représentants.

Enfin, cette dynamique se poursuit avec un travail actuellement en cours visant à décliner le livret d'accueil de février 2025 aux structures ambulatoires (CMP, hôpitaux de jour, CATTP). Cette évolution permettra d'offrir une information adaptée aux différents modes de prise en charge tout en garantissant une cohérence institutionnelle et une qualité d'accueil homogène sur l'ensemble des structures de l'EPSM 71.

Concours qualité 2025

L'établissement a initié en 2025 son troisième concours qualité, ouvert à l'ensemble des professionnels, autour de la thématique : « *Ensemble, cultivons la bientraitance au quotidien* ». Le jury, composé de représentants des usagers, de patients et de professionnels de l'établissement, s'est réuni le 24 novembre et la remise des prix a eu lieu le 4 décembre derniers.

1er prix - La boîte à outils des entretiens



Ce projet vise à remettre les entretiens infirmiers (IDE) au cœur des pratiques grâce à la création et la diffusion d'une boîte à outils dédiée aux entretiens formels, disponible pour l'intra et l'extrahospitalier. La boîte à outils comprend notamment :

- une fiche plastifiée détaillant les étapes de l'anamnèse,
- des trames d'entretiens à partir de supports variés (textes, musiques, poèmes, supports libres…),
- un support vidéo (« Le petit Nugget et les addictions »),
- des outils de médiation : cartes et roue des émotions (adultes et enfants), jeu Dixit adapté en photo-langage,
- des supports pratiques : fiche de prise de rendez-vous, « ligne de vie », fiche explicative de la grille RUD.

Déjà expérimenté avec succès dans les unités Gentiane et Bécarre, ce dispositif renforce la qualité des soins, soutient les professionnels (notamment les jeunes diplômés) et facilite la relation soignant-soigné grâce à l'introduction de médiations adaptées.

3ème prix – La bientraitance en questions – Regards croisés



Ce projet repose sur le recueil de la parole des patients autour de la bientraitance pour réaliser des affiches dans le but d'une exposition et d'un vernissage. Il a pour ambition de :

- formaliser des valeurs communes,
- replacer la personne au centre du dispositif de soins,
- promouvoir une posture professionnelle humaniste,
- renforcer le respect des droits, des libertés et de la dignité des personnes,
- prévenir les situations de maltraitance par la réflexion collective.

Les productions seront ensuite exposées au sein du pôle pour les services qui le souhaitent sous forme d'un vernissage.

2ème prix – Faisons du lien avec des espaces de convivialité



Ce projet consiste à aménager des espaces de convivialité dans les salles principales de Bécarre 1 et Bécarre 2 par l'installation de tables et chaises lestées adaptées à la population accueillie.
Objectifs :

- favoriser les échanges et le lien entre patients et soignants,
- améliorer la qualité de vie et la dignité des patients,
- transformer les salles principales pour rompre avec l'effet « salle d'attente ».

Ce projet s'appuie sur les bénéfices reconnus de l'architecture et des espaces collectifs ouverts dans le soin en psychiatrie.



Réception des premiers bâtiments d'hospitalisation A et B

Le 2 décembre 2025, l'EPSM 71 a franchi une étape majeure dans le cadre du projet du nouvel hôpital avec la réception des deux premiers bâtiments d'hospitalisation, les bâtiments A et B. Cette livraison marque une avancée structurante dans la modernisation de l'offre de soins et des conditions d'accueil des patients et des professionnels.



Le bâtiment A : il accueille le Pôle PPIJD et regroupe trois unités d'hospitalisation : Ondine,Naïade, Nymphéa. Ces unités représentent un total de 16 lits. Le bâtiment comprend également un poste de commandement (PC) implanté à l'étage contribuant à une organisation fonctionnelle et sécurisée des soins.



Le bâtiment B : de plus grande capacité, il regroupe plusieurs pôles :

- le Pôle PACS avec deux unités d'hospitalisation : Tonka et Carvi,
- le Pôle de Géronto-Psychiatrie (PGP) avec l'unité Badiane.

Cet ensemble représente 64 lits d'hospitalisation auxquels s'ajoute également un poste de commandement (PC) à l'étage.

CHIFFRES-CLÉS :

- Bâtiment A : superficie plancher de 2 642 m²,
- Bâtiment B : superficie plancher de 5 212 m².

Visites des nouveaux bâtiments

Dans la perspective des emménagements des patients programmés le 11 décembre 2025 pour le bâtiment A et du 15 au 17 décembre 2025 pour le bâtiment B, l'EPSM 71 a organisé une journée de visites à destination de l'ensemble des professionnels le jeudi 4 décembre 2025. Des départs de visite ont été proposés toutes les heures, le matin (9h00, 10h00, 11h00) et l'après-midi (13h00, 14h00, 15h00) dans chacun des bâtiments. Cette organisation a permis à un grand nombre de professionnels de découvrir les nouveaux locaux.



Déménagement de l'unité Edelweiss vers Badiane le 17 décembre 2026



Le déménagement de l'unité Edelweiss vers le site Badiane a constitué un projet organisationnel majeur en 2025 générant une réflexion approfondie sur les pratiques et les modalités de fonctionnement de l'unité. Les équipes ont anticipé en amont l'intégration dans les nouveaux bâtiments afin de le rendre le plus fonctionnel possible dès l'arrivée des patients. Au total, 9 réunions de coordination avec les services logistiques, techniques, pharmacie, hygiène ont été organisées pour définir les besoins en équipement, choix de matériel et aménagement des locaux. Les professionnels se sont fortement mobilisés pour le transfert des affaires et accompagner individuellement chaque patient dans cette transition limitant l'impact anxiogène du changement. Le déménagement s'est globalement déroulé dans de bonnes conditions grâce à l'investissement et aux professionnalisme de tous les agents.



Les déménagements se poursuivent

Dans le cadre du projet du nouvel hôpital, plusieurs opérations de déménagement et de réorganisation des espaces ont été menées au cours de l'année. Ces actions ont permis d'adapter les locaux aux besoins actuels des services de soins et de préparer progressivement la transition vers les futurs locaux.

- Mai 2025 : Déménagement Juge des Libertés à dans pavillon Milan.
- Décembre 2025 : Déménagement 3 fontaines + Île bleue dans bâtiment A,
  Déménagement pole PGP à Silène,
  Déménagement : Iris 2 + Émeraude + Édelweiss dans bâtiment B.

Ouverture et fermeture de Topaze

Le service Topaze a ouvert ses portes le 3 mars 2025 puis les a refermées le 23 décembre 2025 après une diminution progressive des lits.

L'unité d'hospitalisation adultes Topaze est un service ouvert au sein de l'EPSM 71 qui a pour mission d'accueillir des patients majeurs présentant une pathologie psychiatrique aiguë nécessitant, pour un temps limité, des soins et une surveillance médicale constante (24h/24). La capacité d'accueil est de 15 lits en chambre individuelle.

Dans ce service, le concept de salle multifonctionnelle, utilisée pour aider le patient à se détendre dans les moments tendus (salle apaisement) a été envisagé d'autant plus que les dépressions résistantes font de plus en plus souvent leur apparition dans notre hôpital. Elles nécessiteront de nouvelles thérapies et techniques (par exemple, thérapie à l'eskétamine ou stimulation magnétique transcrânienne) qui nécessitent un espace dédié pour proposer la thérapie.

L'équipe soignante – psychiatres, psychologue, infirmiers, assistante sociale - cherche à soulager la souffrance psychique du patient. Elle l'encourage en lui prodiguant des soins individualisés classiques (médicamenteux et psychothérapiques) mais aussi en l'inscrivant dans une démarche active de soins, dans un contexte de vie collective basée entre autres, sur la pratique de soins à médiation (physiques, intellectuelles, manuelles, artistiques…) et d'entretiens individuels. La fermeture de ce service d'admission faute de temps médical a impacté l'ensemble de la dynamique du pôle et le projet de pôle.

CHIFFRES-CLÉS :

- 9 mois d'activité,
- 70 entrées effectuées.

Extension de la MAS Cassiopée – PAI 2024

Dans le cadre du Plan d'Aide à l'Investissement 2024 porté par la CNSA, l'EPSM 71 a signé une convention avec l'ARS Bourgogne–Franche-Comté pour financer l'extension de la Maison d'Accueil Spécialisée Cassiopée à Sevrey. Ce projet prévoit la création de 8 places supplémentaires (6 en hébergement permanent et 2 en hébergement temporaire) grâce à la construction d'un nouveau bâtiment d'environ 200 m². L'objectif est de renforcer l'offre départementale d'accompagnement des adultes en situation de handicap, en priorité les personnes polyhandicapées et celles présentant des troubles du spectre de l'autisme. D'un coût total de 874 000 €, l'opération bénéficie d'une subvention CNSA de 403 200 €. Le calendrier prévoit la finalisation des travaux et la mise en service fin 2026 permettant d'accueillir les premières personnes dès la livraison. Cette extension s'inscrit dans la volonté de l'EPSM 71 d'améliorer l'accès à des structures adaptées et de garantir des parcours de soin et d'accompagnement de qualité pour les publics les plus vulnérables.



Formation incendie



Dans le cadre de la politique de prévention et de sécurité, la PMS a mis en place une formation incendie destinée à l'ensemble des personnels de l'EPSM 71. Cette formation obligatoire vise à renforcer les connaissances et les réflexes de chacun face au risque incendie. Elle permet notamment de rappeler les consignes de sécurité, d'identifier les moyens de première intervention et d'adopter les bons comportements en cas de départ de feu ou d'évacuation.

La formation comprend une partie théorique portant sur la prévention des risques incendie ainsi qu'une partie pratique, permettant aux participants de se familiariser avec l'utilisation des extincteurs et les procédures d'alerte et d'évacuation. À travers cette démarche, l'EPSM 71 souhaite garantir un environnement de travail plus sûr pour les professionnels comme pour les usagers de l'établissement.

En 2025, 274 agents, toutes catégories confondues (formation flash, formation demi-journée, formation journée complète), ont été formés.

Filière déchets

Dans le cadre de la gestion de la filière déchets, l'établissement poursuit ses efforts en faveur du tri et du recyclage. Des actions spécifiques ont été développées pour valoriser différents types de déchets, notamment la ferraille, les plastiques et le mobilier usagé. À ce jour, une vingtaine de filières de tri et de valorisation sont référencées sur la plateforme dédiée. Un travail d'amélioration continue est également mené afin d'identifier et de mettre en place de nouvelles filières adaptées aux activités de l'établissement, dans une démarche de réduction de l'impact environnemental. En 2025, 380 tonnes déchets collectés toutes filières confondues.

De plus, l'EPSM 71 revalorise, en partenariat avec Veolia, l'ensemble des bio déchets qui proviennent :

- de la cuisine centrale : déchets de production, déchets de fin de distribution et tous les repas témoins obligatoires sur l'année.
- du restaurant du personnel : déchets de plateaux (convives) déchets de préparations et déchets de service.



CHIFFRES-CLÉS :

- En 2025, 9560 kg de bio déchets ont pu être revalorisés dans la filière de compost industriel.

Mise en place de kit vaisselle incassable pour les espaces d'isolement

Dans la continuité de nos actions en faveur du développement durable et dans le cadre de l'amélioration des pratiques de soins au sein de l'EPSM 71, l'unité Colchique a mené un test avec de la vaisselle « incassable » pour les repas des patients placés en espace d'isolement. Ce kit complet (assiettes, verre, mug, couverts) est fabriqué dans une matière très résistante et est notamment utilisé dans les milieux carcéraux. Il est lavable et réutilisable et permet donc de ne plus utiliser de la vaisselle jetable pour les patients « isolés ».



Le choix de l'unité Colchique qui dispose de deux chambres d'isolement a permis de faire une comparaison directe entre ce nouveau kit et la vaisselle jetable utilisée habituellement.

D'un côté, les soignants ont utilisé la vaisselle jetable habituelle, de l'autre côté, les soignants ont utilisé le set réutilisable « incassable ». L'équipe décrit les couverts comme présentant une bonne plasticité permettant la déformation et ceux-ci ne semblent pas pouvoir être utilisés comme objets tranchants.

Les assiettes, verre et pichet sont rigides et solides et semblent difficilement cassables. L'équipe a trouvé l'usage de ce kit pratique, la préparation du repas est facilitée. Le fait que les couverts soient de couleur, permet également un meilleur repérage lors de la vaisselle. Suite à cet essai mené en conditions réelles de fonctionnement et grâce aux retours positifs de l'équipe de Colchique, la généralisation du kit a été étendue à l'ensemble des unités de l'établissement. Cette action va permettre d'éviter de jeter en moyenne l'équivalent de 1000 assiettes, 1000 verres et 1000 jeux de couverts sur une année pour une unité disposant d'un espace d'isolement. Chaque geste compte et contribue à la préservation de nos ressources.

Ménage durable, l'éco-nettoyage.

L'établissement, sur la proposition de l'équipe d'hygiène hospitalière, a décidé de rendre plus durable la fonction ménage. D'abord expérimenté sur le pavillon Topaze, l'éco-nettoyage va être progressivement déployé sur l'ensemble de l'établissement.

Qu'est-ce que l'éco nettoyage ?



L'éco-nettoyage est une méthode de nettoyage écologique qui utilise des tissus en microfibres pour assurer l'hygiène des surfaces sans recourir à des produits chimiques agressifs. Cette approche vise à réduire l'impact environnemental tout en maintenant des niveaux élevés de propreté et de sécurité.

L'éco-nettoyage concerne seulement l'entretien des sols. Les surfaces hautes restent dans un premier temps sur les mêmes modalités d'entretien.

Quels sont les avantages de l'éco-nettoyage ?

L'adoption de l'éco-nettoyage présente de nombreux avantages dont :

- la réduction des risques pour la santé : moins d'exposition aux produits chimiques toxiques pour les patients et le personnel. L'éco-nettoyage c'est aussi moins de troubles musculosquelettiques pour les agents (source étude médecine préventive du CHU de Dijon),
- la protection de l'environnement : réduction de la pollution de l'air et de l'eau grâce à l'absence de produits chimiques.

Comment se former à l'éco-nettoyage ?

Un temps de formation spécifique va être organisé par le service hygiène pour accompagner le déploiement. La formation initiale sera dispensée par les équipes du fournisseur d'équipement, si besoin des temps complémentaires pourront être organisés.

PRÉVENTION, SÉCURITÉ ET TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

Infrastructure informatique

En 2025, plusieurs projets structurants ont été menés afin de renforcer la performance et la résilience des infrastructures systèmes et réseaux. La première phase du déploiement de la téléphonie sur IP (TOIP) s'est poursuivie sur plusieurs CMP, avec notamment l'achèvement du site de Montchanin. Le projet d'amélioration des interconnexions a également progressé avec la migration du relais Retis, les autres CMP devant être concernés au cours de l'année 2026. Par ailleurs, les nouveaux bâtiments A, B, F et G ont été mis en production, incluant la mise en place des infrastructures réseaux, Wi-Fi et téléphonie. Cette évolution s'est accompagnée d'un doublement du cœur de réseau afin d'améliorer la résilience et la sécurité du système d'information, ainsi que du déploiement d'un nouveau réseau Wi-Fi dédié (Wlan_EPSM). Enfin, le CMP de Mâcon a également été mis en production avec l'ensemble de ses services réseaux, Wi-Fi et téléphonie.

Sensibilisation au risque cyber : un après-midi pour mieux se préparer



La cybersécurité n'est plus une question réservée aux spécialistes : elle concerne désormais l'ensemble des acteurs de la santé à tous les niveaux. Conscients de ces enjeux, notre établissement a organisé un après-midi de sensibilisation au risque cyber, spécialement destiné aux cadres.

Un programme riche et concret

Tout au long de l'après-midi, différents intervenants ont partagé leurs expertises et expériences :

- La gendarmerie et ses spécialistes cyber ont ouvert la journée en présentant les menaces actuelles et les modes opératoires des cybercriminels.
- Orange Cyber Defense a ensuite animé plusieurs ateliers interactifs :
    - o le « code de la route cyber », pour comprendre les bonnes pratiques du quotidien ;
    - o un atelier sur la création de mots de passe robustes ;
    - o une démonstration de techniques de hacking, pour mieux saisir la réalité des attaques.
- Le Centre Hospitalier de Villefranche-sur-Saône a livré un retour d'expérience marquant sur la cyberattaque qu'il a subie, mettant en lumière les impacts humains, organisationnels et techniques.
- Un intervenant spécialisé est venu présenter les risques liés à l'Intelligence Artificielle, une technologie porteuse d'opportunités mais aussi de nouvelles vulnérabilités.
- Enfin, notre Direction du Système d'Information a détaillé le plan de gestion de crise en cas de cyberattaque : organisation, cellules de crise, Plan de Continuité et de Reprise d'Activité (PCRA), ainsi que quelques indicateurs de suivi propres à notre établissement.

Pourquoi cette démarche ?

Dans un contexte où les attaques informatiques ciblant les hôpitaux se multiplient, il est essentiel que chaque cadre soit sensibilisé aux bons réflexes et à la culture cyber. Cet après-midi avait pour but de renforcer la vigilance collective, de partager des outils concrets et de rappeler que la cybersécurité est l'affaire de tous.

Et après ?

Les enseignements de cette journée viendront nourrir la réflexion et les pratiques de l'établissement.
La sensibilisation se poursuivra, car la cybersécurité ne se résume pas à une formation ponctuelle : elle repose sur une vigilance quotidienne et partagée.



Projet de renouvellement du Dossier Patient Informatisé (DPI)

Le projet de renouvellement du Dossier Patient Informatisé constitue l'un des chantiers structurants engagés par l'établissement afin de moderniser les outils du parcours de soins, de sécuriser davantage la traçabilité des prises en charge et d'améliorer l'efficience des organisations médico-soignantes, médicales et administratives.



Au cours du second semestre 2025, l'établissement a engagé la phase de préparation du projet, avec un travail de recensement des besoins métiers, d'analyse de l'existant, de formalisation des attendus fonctionnels et de préparation des pièces du marché. Cette étape a permis de structurer un programme fonctionnel détaillé couvrant notamment les besoins des unités de soins, du corps médical, des secrétariats médicaux, ainsi que des fonctions transversales.

La procédure d'acquisition du futur DPI a ensuite été lancée sous la forme d'un dialogue compétitif, afin de permettre une confrontation fine entre les besoins de l'établissement et les solutions proposées par le marché. Plusieurs éditeurs ont ainsi été consultés. Les premières phases d'échanges se feront sur 2026.

Ce projet représente un enjeu majeur pour l'établissement. Au-delà du remplacement d'un outil, il vise à doter l'EPSM 71 d'un DPI plus robuste, plus ergonomique et mieux adapté aux pratiques de terrain, tout en garantissant une meilleure qualité de service pour les professionnels et une sécurisation renforcée des données et des processus de prise en charge.

EPSM 71

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE SANTÉ MENTALE

Direction des Affaires Générales, de la Communication et de la Contractualisation
EPSM 71 - 55 rue Auguste Champion 71100 SEVREY - www.epsm71.fr

Crédits photos : EPSM 71 - Pose B - Yves Chanoit - Yanis Ourabah - Freepik

Ne pas jeter sur la voie publique - Mai 2026.